Le Rappel Républicain
DE LYON
Journal Démocratique Quotidien

Deuxième Année. — N° 264

Mercredi 21 Septembre 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1er & 16 DE CHAQUE MOIS

Les ANNONCES sont reçues { A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent. le N°

ABONNEMENTS. { Trois mois / Six mois / Un an
Lyon et départements limitrophes.. 5 fr. 10 fr 20 fr
Autres départements..... 6 » 12 » 24 »
Etranger (Union postale)..... 9 » 18 » 36 »

FAITS DU JOUR

A Marseille, la situation reste toujours aussi grave. La reprise des pourparlers entre patrons et grévistes est imminente.

—o—

Après les violences récentes, le calme semble vouloir se rétablir dans la plupart des villes italiennes.

—o—

Une collision de chemin de fer s'est produite près de Ferrare en Italie. On compte trois morts et de nombreux blessés.

—o—

M. Charles Dupuy a prononcé, au sujet de la séparation des Eglises et de l'Etat, un discours très commenté et dont nous donnons les passages essentiels.

—o—

Un incendie a détruit en grande partie l'Hôtel des Postes de Montpellier.

—o—

En Mandchourie, des dépêches données sous réserves, annoncent la reprise de l'offensive japonaise et des échecs russes.

—o—

A Port Arthur, le général Stoessel a repoussé victorieusement un nouvel assaut.

L'AUSTRALASIE

La Confédération australienne

D'européenne qu'elle était jadis, la politique, comme la civilisation, est devenue mondiale. Le dix-neuvième siècle a vu croître prodigieusement les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Au commencement du vingtième siècle, nous assistons à l'affirmation éclatante de la puissance japonaise en Asie. Ce même siècle sera témoin sans doute de l'épanouissement d'une grande et forte nation océanienne. Les Etats-Unis d'Australie sont nés ; un bel avenir leur semble promis. A l'instar de quelques peuples européens qui ont conservé de la vigueur, ceux qui surgissent ou se rénovent sur les autres points du globe manifestent de robustes ambitions, dédaignent l'idéologie creuse et stérile, préférant l'action solide et féconde avec ses résultats positifs et tangibles. Avis aux Français, si, dans l'éternelle concurrence vitale, ils ne veulent pas disparaître devant d'autres, plus énergiques, mieux adaptés aux circonstances !

Par Australasie on entend le continent australien, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, et les îles du voisinage. En dépit de grosses difficultés, surtout économiques, le continent et la Tasmanie, son annexe immédiate, ont fini par former une Confédération de six colonies anglaises, unies par une Constitution fédérale que le Parlement de Londres a ratifiée au mois de mai 1900. Le lien qui les rattache encore à la Grande-Bretagne est d'ailleurs léger et fragile. On peut le prévoir, les Etats-Unis d'Australie arriveront à la pleine indépendance, à la souveraineté complète, comme y sont parvenus avant eux les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — Actuellement, la Nouvelle-Zélande et d'autres terres australasiennes restent encore en dehors de la Fédération. — Pour combien de temps ce provisoire ? Les événements en décideront.

Tenez cependant ces deux points pour certains : les Anglo-Australiens, si largement pourvus du self-government, marchent vers l'entière séparation d'avec leur métropole ; d'autre part, leur ardent chauvinisme a pour objectif la prépondérance dans l'Océan pacifique, il aspire non seulement à l'union étroite de toutes les terres australasiennes, mais à la domination effective sur toute une vaste région circonvoisine. La jeune et vaillante Confédération se croit appelée à jouer dans le monde un rôle glorieux et de premier ordre. Naguère, un de ses plus remarquables hommes d'Etat le proclamait hautement : « L'Australie, disait sir Henry Parkes, devrait être maîtresse des mers du Sud... Il est dans notre destinée d'être un jour possesseurs de toute cette partie du globe. » Pour atteindre ce but si nettement aperçu et défini, la nécessité s'imposait au préalable de créer le gouvernement fédéral ; celui-ci est maintenant fondé, première étape vers l'absolue indépendance et l'expansion lointaine.

Jointe pour l'heure à l'escadre métropolitaine, l'escadre australienne a d'ores et déjà la prétention de faire la police du Pacifique. Les vœux des six colonies fédérées sont, en réalité, des ordres à l'adresse de la Grande-Bretagne, contrainte de se plier, en politique océanienne, à leurs impérieuses exigences. Notre présence dans la Nouvelle-Calédonie les irrite profondément. A tout prix, elles veulent nous écarter des Nouvelles-Hébrides. Or, ces dernières intéressent la défense à la fois et la prospérité de notre établissement océanien. Elles constitueraient pour notre marine un précieux point d'appui. Aux mains d'adversaires, elles nous menaceraient sérieusement. Aussi avons nous songé à les occuper, il y a quelque vingt-cinq ans. Les réclamations violentes des Anglo-Australiens ont fait que lord Roseberry s'est résolûment opposé à notre projet. Leur jalousie s'est de même exercée envers la Hollande et l'Allemagne au sujet de la Nouvelle-Guinée. Pour les satisfaire, il a fallu planter le drapeau britannique sur une partie de cette grande île.

Leur espoir subsiste d'en évincer tôt ou tard les deux puissances rivales. L'affaire des îles Samoa a non moins attiré leur attention. Mais le péril jaune surtout leur paraît redoutable. Les Chinois et les Nippons viennent chercher du travail en Australie ; les uns et les autres peinent beaucoup et à un bon marché excessif. On les trouve envahissants ; comme dans l'Union américaine, on a pris contre eux des mesures très rigoureuses. Londres n'a pas approuvé d'abord mais a dû céder sous la pression unanime des colonies. Celles-ci sont dès longtemps accoutumées à une liberté qui au besoin leur permet de traiter même la mère-patrie en étrangère, de taxer, par exemple, et lourdement, à l'entrée, les marchandises anglaises tout comme les produits den'importe quel pays européen. Filles émancipées, elles ne sont point d'humeur à obéir quand s'agitent leurs passions ou leurs intérêts.

M. Chamberlain et les Américains comptent néanmoins sur la fidélité australienne. Avec un optimisme tenace, les doctrinaires de *la plus grande Angleterre* considèrent l'union fédérale uniquement sous l'aspect le plus favorable. Ainsi, pensent-ils, la force des six Etats fédérés est augmentée, et par conséquent celle de tout l'empire britannique. La défense australienne se trouve en effet concentrée, et la métropole assurée d'une aide militaire et navale plus rapide, plus énergique. Pour le moment, M. Chamberlain a raison. Reste l'avenir : le vieux loyalisme résistera-t-il indéfiniment aux tendances séparatistes ?

Les moyens ne manqueront point aux nouveaux confédérés pour remplir avec éclat le superbe rôle que rêve leur patriotisme. Quatre millions d'âmes peuplent déjà le territoire actuellement fédéré ; c'est à peu près le chiffre que donnait le recensement de 1790 pour les Etats-Unis d'Amérique alors récemment affranchis. Sans doute l'accroissement de la population ne sera pas le même ici et là. Le centre et l'ouest du continent australien sont des déserts que l'absence d'eau empêchera de fertiliser et d'habiter. Mais les îles adjacentes (acquisitions futures) se présentent dans des conditions bien meilleures, et tout d'abord, la côte australienne elle-même suffira à nourrir de nombreux millions d'hommes. Ceux-ci, en raison de la communauté d'origine et de race, offriront un ensemble compact et solide qu'aucune force adverse ne sera capable d'entamer.

Les richesses de la longue région littorale de l'Est et du Sud-Est sont merveilleuses, à la fois abondantes et variées. L'agriculture a réalisé des progrès notables : les céréales, la vigne, la canne à sucre sont cultivées avec plein succès. Particulièrement florissant est l'élevage ; cent millions de moutons, renommés pour la finesse de leur laine, constituent une source inépuisable de prospérité. Les minéraux précieux ou utiles alimentent aussi dans une proportion considérable un commerce d'exportation de jour en jour plus important. D'Australie provient le tiers environ de l'or produit annuellement sur le globe.

L'argent, le fer, l'étain, la houille s'y rencontrent avec la même profusion. Melbourne et Sydney, avec d'excellents ports, sont aujourd'hui des villes de cinq cent mille habitants chacune ; leur croissance a été extraordinairement rapide ; pour elles on peut augurer le plus brillant avenir. A Sydney, sir Charles Dilke prédit une fortune égale à celle qu'a présentement New-York, sinon à celle qu'obtiendra plus tard cette dernière cité. Suivant l'observation du célèbre homme d'Etat anglais, la capitale de la Nouvelle-Galles du Sud se trouve très heureusement située, « au point le plus approprié pour les besoins des relations commerciales entre l'Australie et l'Amérique ».

Voilà des choses dont ne s'inquiètent guère les pauvres esprits qui nous gouvernent. Que de problèmes se posent pourtant ! Dans le monde bouleversé par tant de changements profonds et imprévus, quelle est, quelle sera demain la place de la France ? Comment maintenir l'honneur de son drapeau, le prestige de son nom ? Comment sauvegarder les intérêts de ses nationaux ? C'est là le moindre souci de M. Combes et de sa bande. Parlez donc à ces gens-là de la lutte contre le cléricalisme, contre les Romains : pour eux c'est l'alpha et l'oméga de la politique républicaine. Le reste vaut-il qu'on s'en préoccupe ? !

Claude LORRAIN.

NOTES POLITIQUES

L'ÉCOLE DE LA BÊTISE

La rentrée de nos écoles neutres est proche.

Les temps ne sont plus où le moment de la reprise des travaux scolaires était désagréablement envisagé par les jeunes élèves. Aujourd'hui cette date, jadis fatale, est précédée par d'intelligentes distractions et de spirituelles réjouissances susceptibles de faire considérer, par les précoces citoyens, la « rentrée » comme un événement joyeux et même — il faut être de son époque — comme une manifestation importante de leur vie politique...

A Caulnes, par exemple, dans les Côtes-du-Nord, les enfants ont été préparés à l'étude du B-A-BA et du « 2 et 2 font 4 » par un charmant spectacle, absolument gratuit et éminemment laïque qui leur a été offert *dans la cour de l'école communale* et qui certainement se gravera dans leur esprit plus facilement que les noms des sous-préfectures de leur département ou que la date de la bataille de Bouvines.

Trois Christs qui avaient été arrachés des écoles libres ont été cloués à un poteau planté triomphalement au centre de la cour, puis quelques dévoués citoyens, dont on ne saurait trop admirer le courage et l'indépendance se sont armés de cailloux et de matraques et les ont réduits en miettes tandis qu'un chœur d'enfants chantait la *Carmagnole*.

Cette exécution terminée, les débris des objets séditieux furent convenablement aspergés de salive dédaigneuse, après quoi chaque élève en emporta un morceau, en souvenir de cette mémorable victoire...

Maintenant, si vous vous indignez d'un tel acte d'imbécillité qui a pu se passer librement dans une école communale, attendez-vous d'être traités d'affreux calotins par le maire de l'endroit, le F∴ député Baudet, le bien nommé, ami personnel et admirateur de Combes.

Et puis, il n'est pas besoin d'aller si loin pour cueillir des exemples de la bienfaisante éducation neutre des temps modernes.

J'ai été témoin, un de ces derniers dimanches, d'une scène enfantine, rue Victor-Hugo, à Lyon même, dont quelques naïfs passants peu au courant des mœurs contemporaines, se montrèrent fort scandalisés.

Trois cents enfants environ, dont les plus âgés avaient dix ou douze ans, formant la colonie scolaire du groupe Etienne Dolet revenaient de la montagne.

C'est une chose excellente et fort louable que d'envoyer à la campagne les enfants pauvres des écoles et chacun doit y applaudir.

Seulement les jeunes montagnards d'Etienne Dolet employaient toute la force de leurs poumons emplis d'air pur à chanter des hymnes révolutionnaires, à brailler la *Carmagnole*, le *Ça ira*, l'*Internationale* et à conspuer énergiquement la calotte (! !).

Des gens qui s'étonnaient de cette façon singulière de manifester une légitime satisfaction d'avoir passé cinq semaines en pleine nature, furent grossièrement insultés par les petits camarades.

Un jeune voyou de la bande eût même cette apostrophe distinguée à l'adresse d'une dame indignée : « Ferme ta g..., la vieille, n... de D... ! »

Les surveillants et surveillantes, qui accompagnaient les pupilles, s'amusèrent fort de cette laïque et délicieuse plaisanterie.

Ces surveillants et surveillantes n'ont, d'ailleurs, je me fais un devoir d'en témoigner, pas volé, comme on dit, leurs appointements.

Ils menaient le chahut et excitaient l'enthousiasme anticlérical des gosses avec une ardeur méritoire et les parents peuvent dormir tranquilles : leurs enfants ne peuvent être en de meilleures mains.

Si nous aimions les besognes chères au *Progrès*, nous n'hésiterions pas à publier les noms de ces citoyens et de ces citoyennes dont le dévouement éducateur active si rapidement l'avènement du règne de la Bêtise démocratique et du national abrutissement.

Doux pays, dirait Forain. — **Léon BORDE.**

INFORMATIONS

SUSPECTS...

Paris, 20 septembre.

Une agence qui est très loin d'être antiministérielle, la *Presse associée*, publie cette bien curieuse information :

Nous avons entendu plusieurs francs-maçons se plaindre de ce que M. Combes *ait fait dresser une liste des francs-maçons qui lui sont hostiles.*

C'est la première fois, depuis l'Empire, qu'un pareil fait se produit.

Combes faisant moucharder jusqu'aux francs-maçons, considérés eux-mêmes comme suspects, cela donne une singulière idée de l'état d'esprit du nouveau Denys de Syracuse.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DE LA MARINE

Cherbourg, 20 septembre.

La Commission extraparlementaire chargée de l'enquête sur la marine, composée de MM. Clemenceau, Thomson, Cuvinot, Godin, Chautemps, Lockroy, Delobeau, Doumer, Chaumet, Messimy, Cabart Danneville et Lemoigne, est arrivée à Cherbourg ce matin.

Les commissaires sont descendus à l'hôtel de France où le vice-amiral Touchard et le contre-amiral Massé ont été convoqués.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

Paris, 20 septembre.

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, se rendra à Amiens le dimanche 2 octobre pour présider la clôture des travaux du 24e Congrès de la Ligue française de l'enseignement.

M. le président du conseil quitte Paris dans la soirée, se rendant à Pons.

LE CAS DE M. LÉON BOURGEOIS

Paris, 20 septembre.

L'*Union républicaine de la Marne*, qui paraît à Chalons et qui est le journal de M. Léon Bourgeois, dément formellement l'intention prêtée à l'ancien président de la Chambre par un journal parisien de se séparer de la majorité ministérielle.

Voilà donc une question bien et dûment enterrée.

COLLISION DE CHEMIN DE FER

Ferrare, 20 septembre.

Dans la nuit dernière, à 2 h. 40, une locomotive, en manœuvre avec un vagon, est partie de Ferrare dans la direction de Pogio-Renatico conduite par un seul chauffeur. Celui-ci ne prenait garde à aucun signal. A 4 kilomètres de la gare de Ferrare une collision se produisit avec le train direct de Bologne à Venise. On signale des morts et des blessés. Les détails manquent.

Ferrare, 20 septembre.

Dans la collision ci-dessus, il y a trois morts et de nombreux blessés.

Les Grèves italiennes

Rome, 20 septembre.

Les nouvelles des villes où la grève s'est produite confirment le rétablissement du calme partout. Ce matin toutes les villes ont un aspect de fête pour l'anniversaire de la délivrance de Rome.

Le commandant du corps d'armée à Gênes a été investi de tous les pouvoirs administratifs, en même temps que des pouvoirs militaires.

Les anarchistes continuent à s'opposer partout à la reprise du travail. Les communications par les voies ferrées sont rétablies avec l'extérieur.

Rome, 20 septembre.

Demain, une soixantaine de députés de l'extrême gauche se réunissent à Rome. Le but de cette réunion est de demander la convocation immédiate de la Chambre pour lui soumettre les mesures visant à empêcher qu'à l'avenir puissent se produire des conflits sanglants entre la force publique et les ouvriers.

Il est peu probable que la demande de l'extrême-gauche soit accueillie par le gouvernement, parce qu'il a l'intuition que ces députés voudraient profiter du moment pour tenter de renverser le cabinet Giolitti, de façon que les élections générales ne soient pas dirigées par le ministère actuel, lequel, suivant eux, combattra les candidatures socialistes et républicaines.

En attendant, le calme se rétablit dans le pays et de nouveaux désordres ne sont plus à craindre.

La France et le Vatican

Un rapprochement : l'Italie et le Vatican. — Le protectorat français. — Le cas de M. l'abbé Birot

Paris, 20 septembre.

Le *Figaro* commente ainsi la note du journal l'*Italie* que nous avons publiée hier :

Ce serait, évidemment, aller beaucoup trop vite que d'annoncer d'ores et déjà la réconciliation définitive de la papauté et de la maison de Savoie. Mais il n'est pas douteux qu'à la période d'hostilité aiguë a succédé une ère sinon d'entente, au moins de neutralité presque cordiale. La paix n'est pas signée ; mais l'apaisement se fait dans les esprits.

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant, au point de vue français, dans cette affaire, c'est que le rapprochement entre le Vatican et le Quirinal s'est affirmé surtout depuis que la France s'est brouillée avec le Saint-Siège. Plus notre gouvernement affichait d'animosité à l'égard de la religion et de son chef suprême, plus le roi d'Italie redoublait d'attentions courtoises et délicates envers le Pontife.

Victor-Emmanuel III n'est, d'ailleurs, pas le seul souverain qui ait adopté cette attitude. Il n'est pas de témoignages de déférence dont l'empereur d'Allemagne, monarque protestant, n'ait comblé la Papauté.

La France, depuis qu'elle est gouvernée par M. Combes, est la seule nation qui semble n'attacher aucune importance à l'amitié du Saint-Père, que nos rivaux se disputent, au contraire, avec autant de tact que de ténacité.

Il est permis de croire que ces gouvernements étrangers ne prendraient pas tant de peine et ne feraient pas tant de concessions pour s'emparer de la place occupée jusqu'ici par la France, si la bienveillance du Pape était aussi inutile et stérile que le prétendent nos grands diplomates du Bloc jacobin.

Les Massacres du Hou-Pé. — Le Protectorat français

Londres, 20 septembre.

Le *Times* publie un télégramme de Pékin dont l'intérêt n'est pas seulement dans la solution immédiate de l'affaire des massacres du Hou-Pé, mais aussi dans l'embarras que crée à notre influence la politique gouvernementale.

Voici ce télégramme, daté de Pékin, 14 septembre :

« Les Chinois jugent raisonnables les compensations réclamées par la légation française pour le meurtre des trois missionnaires belges dans le Hou-Pé. Il semble cependant, dit le correspondant du *Times*, que le gouvernement belge pousse la légation française à obtenir une compensation plus importante. D'après des informations télégraphiques provenant de Han-Kéou, il paraît en effet qu'en dehors de la somme demandée à titre de compensation pour le meurtre des missionnaires, les Chinois sont invités à verser un million de francs, comme contribution aux frais de création d'une église et d'un hôpital.

« Cet incident fait songer à une éventualité intéressante. La France est actuellement protectrice de tous les missionnaires catholiques en Chine, sauf les missionnaires allemands, qui ne bénéficient plus, depuis 1890, de la protection française. Qu'adviendra-t-il une fois le Concordat aboli ? Dans l'automne de 1886, le Saint-Siège, désireux d'être représenté directement à Pékin, nomma comme légat du Pape en Chine, Mgr Antonio Agliardi, actuellement cardinal-évêque d'Albano.

« Le Vatican ne tarda pas à annuler cette nomination, cédant aux représentations de la France, qui menaçait de dénoncer le Concordat, si on lui enlevait son protectorat. Le Concordat va être dénoncé. Que va-t-il se passer en Chine ? Le Pape nommera-t-il un nonce ? Dans ce cas, les missionnaires italiens passeraient sûrement sous la protection de la légation de leur pays. Déjà l'autorité de la légation française sur les missionnaires italiens a subi quelque atteinte, des questions étant venues à se poser plusieurs fois depuis 1884, époque à laquelle la légation italienne profita du moment où la France se trouvait engagée dans une guerre avec la Chine pour chercher à écarter le protectorat français sur les missionnaires italiens.

« A l'époque des négociations relatives au protectorat, après les troubles boxers, certains indices laissaient prévoir une scission. Une fois les Italiens, aussi bien que les Allemands, séparés de la protection française, il ne resterait qu'un seul groupe important de missionnaires catholiques étrangers en Chine, les Belges, qui pourraient suivre l'exemple des Italiens. D'où l'importance que d'aucuns attachent à l'affaire actuellement en cours, parce que les résultats que donnera la protection française pourraient déterminer la politique belge vis-à-vis du protectorat français. »

Le cas de M. l'abbé Birot

Paris, 20 septembre.

Nous avons signalé la nouvelle donnée par le *Siècle* que le Saint-Office allait faire comparaître devant lui l'abbé Birot, vicaire général d'Albi. Connaissant le prêtre très distingué que s'est attaché Mgr Mignot, nous avons formulé toutes réserves utiles.

Le *Figaro* se dit en mesure de démentir formellement l'affirmation du *Siècle*. Notre confrère ajoute :

L'abbé Birot était un épiscopable. Comme tel, il y a quelques mois, il fut mandé à la direction des cultes et là M. Combes, ou M. Dumay, à moins que ce ne soient tous deux, lui parlèrent à peu près ainsi :

« Nous avons nommé quatre évêques, auxquels le Pape n'a pas consenti à donner son investiture. Les quatre évêques attendent que le Pape revienne sur sa détermination et acceptent néanmoins la nomination du gouvernement. On a tout fait dans le monde et dans l'Eglise pour qu'ils jettent leur nomination au nez du gouvernement.

« Ils s'y sont refusés. Ils ont dit : « Evidemment, nous ne serons évêques qu'avec l'agrément du Pape, mais ce n'est pas un motif pour que nous manquions d'égards au gouvernement qui nous a choisis. »

« Si nous vous nommions, vous, monsieur l'abbé Birot, dans ces mêmes conditions, accepteriez-vous ?

« — Jamais, a répondu l'abbé Birot. Je ne serai évêque que par la volonté du Pape. Je ne resterai évêque que par la volonté du Pape. Même nommé par lui, s'il me demandait, une heure après, de me démettre, je me démettrais sans une protestation, sans une observation.

« — Vous ne chercheriez même pas à faire comprendre au Pape le tort qu'il nous fait et qu'il fait à l'Eglise de votre pays ?

« — Non. Je n'ai pas à donner de leçons au Pape. Je n'ai qu'à obéir, car, hors de là, il n'y a plus de clergé, il n'y a plus d'Eglise ! »

Il est probable que, depuis cet entretien, l'abbé Birot n'est plus épiscopable. On avouera que ce n'est pas une raison pour le signaler aux mesures disciplinaires du Saint-Office.

Le Congrès de la Libre-Pensée

Rome, 20 septembre.

Le *Popolo Romano* critique le congrès dit de la « libre-pensée » dont il attribue l'initiative à la franc-maçonnerie.

Il considère que son action sera impuissante à troubler l'esprit des Italiens religieux.

Après la séance d'inauguration, les congressistes se sont rendus en cortège à la Brèche historique de la Porta Pia, avec l'étendard du Grand Orient en tête.

M. Furnémont, député socialiste belge, a prononcé devant la Brèche un discours, où il a fait le procès du pouvoir temporel et proclamé la suprématie de la science sur le dogme. Les musiques ont joué la *Marseillaise*.

L'Adresse de M. Berthelot

Paris, 20 septembre.

M. Berthelot ne va pas au congrès dit de la « libre-pensée », mais il a envoyé une adresse que lira M. Ferdinand Buisson. Elle ne fera pas particulièrement honneur à l'illustre savant. C'est une page d'anticléricalisme assez pauvre et que l'on attribuerait plutôt au citoyen orateur ∴ Bonnet, du moins pour ce qui concerne la première partie. Au fait, peut-être n'est-elle qu'une concession à la vulgarité des congressistes ou encore une simple précaution oratoire destinée à faire passer les conseils de tolérance et de sagesse que feront bien de méditer les fanatiques de la franc-maçonnerie.

Les voici :

« Conservons toujours la sérénité bienveillante qui convient à notre amour sincère de la justice et de la vérité. La voix de la science n'est ni une voix de violents, ni une voix de doctrinaires absolus. Quels qu'aient été les crimes de la théocratie, nous ne saurions méconnaître les bienfaits que la culture chrétienne a répandus autrefois sur le monde.

« Elle a représenté une phase de la civilisation, un stade aujourd'hui dépassé, au cours de l'évolution progressive de l'humanité. Il serait contraire à nos principes d'opprimer à notre tour nos anciens oppresseurs, s'ils se bornent à demeurer fidèles à leurs opinions d'autrefois, sans prétendre les imposer. Nous n'avons pas les prétentions du prophète descendu du Sinaï pour exterminer ses ennemis et promulguer un nouveau Décalogue. »

Le Congrès et la Presse

Les *Débats* s'attachent à mettre en lumière les conseils que M. Berthelot donne aux congressistes de Rome :

M. Berthelot, écrivent-ils, leur conseille la modestie et la tolérance. Il ne se croit pas en possession de la vérité. Il sait et il a le droit mieux que personne de dire que la science se fait, se défait et se refait chaque jour. Ce qu'il réclame pour tous, c'est la libre recherche du vrai et ce qu'il attend de la connaissance des lois naturelles, c'est un large esprit de solidarité et de tolérance.

La libre-pensée comme il l'entend cherche comme une religion à fonder, une morale, mais elle ne prétend pas l'imposer ; elle ne prétend pas opprimer ceux qui professent une croyance différente. Le prosélytisme en faveur de la libre-pensée, la propagande pour le culte de la science ne suppose donc pas nécessairement la lutte oppressive et violente contre toute autre forme de religion ou de morale.

« C'est par la persuasion, dit M. Berthelot, que la libre-pensée entend conquérir la direction des Etats et des consciences. »

Il sera intéressant de savoir quel accueil le congrès de Rome fera à de pareilles idées. Nul doute qu'elles ne trouvent auprès des savants et des philosophes présents l'accueil dont elles sont dignes, mais que diront les politiciens, habitués à un autre langage et à d'autres promesses ?

M. Berthelot vit en savant avec ses rêves. Il a sagement fait en les préservant du voisinage de la foule. Il aurait peut-être rapporté de Rome plus de tristesse que d'espoir. La libre-pensée n'échappe pas aux destinées de tant d'autres doctrines. Elle est sans doute fort belle en son essence, mais il y a les prétendus fidèles.

Explosion dans une Cartoucherie

Paris, 20 septembre.

Une explosion s'est produite dans un atelier de la cartoucherie de Saint-Ouen. Il y aurait plusieurs victimes. Les détails manquent.

LA GUERRE Russo-Japonaise

LA SITUATION — REPRISE DE L'OFFENSIVE JAPONAISE. — MOUVEMENT TOURNANT DE KUROKI. — NOUVEL ASSAUT REPOUSSÉ A PORT-ARTHUR. — LA PAIX EST-ELLE POSSIBLE ?

Paris, 20 septembre.

Les préliminaires de la bataille sont engagés. Les dépêches des journaux londoniens signalant le commencement de l'attaque générale des positions russes par les Japonais sont inexactes, mais, en revanche, la dépêche officielle de Kouropatkine reçue hier constate que, tout au moins, les premières lignes russes, commandées par les généraux Rennenkampf et Samsonoff, ont elles-mêmes donné le signal de la lutte nouvelle, en poussant du côté japonais de fortes reconnaissances qui ont abouti à un premier et important engagement.

Le télégramme du généralissime russe n'indique pas le point exact de cette rencontre, ni son résultat. On croit cependant que le combat a dû avoir lieu à Sin-Min-Ting, contre l'avant-garde de la nouvelle colonne qui, constituée avec les renforts débarqués à Niou-Tchouang, devait former l'extrême gauche de l'armée et suivre la vallée du Liao pour tourner Moukden par l'ouest. C'est, suivant toute probabilité, contre cette colonne que la reconnaissance dont parle le général Kouropatkine a été effectuée. Le généralissime a voulu se rendre compte de la force de cette colonne et l'obliger à se démasquer.

Ainsi donc, ce combat, dont on ignore le résultat, a eu lieu à plus de cinquante kilomètres au sud-ouest de Moukden et ne peut être confondu avec la bataille signalée par le *Daily Express*, bataille inventée de toutes pièces. Le fait que le général Kouropatkine a envoyé deux divisions contre la colonne du Liao prouve qu'il connaît le plan des Japonais. Ce plan consiste manifestement à tourner Moukden à l'ouest et à l'est afin d'envelopper complètement l'armée russe. Il y a toute raison de croire que Kouropatkine a pris ses précautions. Il a en tous cas reçu des renforts considérables et tout est prêt à Thiéling pour la réception de l'armée russe, si l'évacuation de Moukden devenait nécessaire.

LES OPÉRATIONS EN MANDCHOURIE

La Marche de l'Armée Japonaise

Berlin, 20 septembre.

On mande de Liao-Yang au *Lokalanzeiger* que la marche des Japonais sur Moukden se poursuit comme auparavant. Le général Kuroki est sur la droite, le général Nodzu au centre et le général Oku sur la gauche. Une quatrième armée composée de troupes récemment débarquées à Niou-Tchouang est sur l'extrême gauche au-delà des troupes du général Oku.

L'armée du général Kuroki a été renforcée par deux divisions et les forces japonaises se composent maintenant d'environ 300.000 hommes et 850 canons.

Le correspondant du *Lokalanzeiger*, à Moukden télégraphie que les Russes déclarent ignorer si les Japonais se porteront en avant à l'est, sur la route de Poen-Si-Fou, par Kan-Gai-Gying, à Tsi-Hsi-Nou, ou bien en ligne directe vers Moukden, sur la grand'route impériale, ou le long de la rivière Houn, ou même à l'ouest de la rivière Liao.

La ligne des avant-postes japonais va de Tchang-Téou, sur la rivière Houn, par Chi-Oui-Ho à Hsiéou-Kou-Toun. On a de la peine à savoir ce qui se passe derrière cette ligne. Les compagnies d'infanterie japonaise ont remonté à bord de jonques la rivière Houn, mais elles ont été repoussées à Tchang-Téou.

La situation générale ressemble à celle qui existait avant la bataille de Liao Yang. Un négociant a déclaré à Moukden qu'il n'y a, à Liao-Yang, qu'une seule compagnie d'infanterie japonaise et qu'il se trouve sur les hauteurs au nord de la ville deux mille hommes. On rencontre encore des cadavres et des carcasses de chevaux en état de décomposition.

Le quartier général du maréchal Oyama est situé près de Liao-Yang, au nord de cette ville. Un prince impérial japonais est avec le maréchal.

Une Défaite des Russes

Londres, 20 septembre.

D'après une dépêche de Shanghaï au *Morning Post*, le bruit court que le général Mitschenko aurait été tué.

Une dépêche de Shanghaï au *Daily Telegraph* dit que quelques bataillons russes ont attaqué hier soir les Japonais sur les hauteurs situées à droite de You-Men-Tsé-Tchan et au nord-est de Yan Taï, mais ils ont été repoussés avec de grandes pertes.

La Reconnaissance des généraux Rennenkampf et Samsonof

Saint-Pétersbourg, 20 septembre.

Un télégramme de Kharbine annonce que, le 17, les généraux Rennenkampf et Samsonoff ont fait une forte reconnaissance contre les positions ennemies de Vanupaotsé. A midi, Rennenkampf a repoussé les Japonais et occupe Hoonsiling, en même temps que Samsonoff, venant de Fengdaparo, s'emparait du village de Tsegou, à quatre verstes de Vanupaotsé.

Pendant l'exécution de ces mouvements, les troupes russes ont essuyé un feu violent de deux canons japonais. Le général Samsonoff a soutenu le choc de quatre compagnies japonaises et les a arrêtées dans leur marche en avant, près de Vanupaotsé. L'ennemi ayant été ensuite considérablement renforcé, les Russes se sont repliés.

La Bataille à Moukden

Rome, 20 septembre (sous toutes réserves).

L'Agenzia Libera publie un télégramme disant qu'une grande bataille a commencé à Moukden.

Le général Kuroki, après avoir opéré un grand mouvement tournant, a traversé le Liao-Ho et il attaque le flanc droit russe avec 100.000 hommes.

Télégramme de Kouropatkine

Saint-Pétersbourg, 20 septembre (officiel).

Voici un télégramme du général Kouropatkine à l'empereur en date du 19 septembre :

« On a effectué, le 17 septembre, une forte reconnaissance sur la position de l'ennemi à Biana-Pouza. On a découvert que cette position était solidement fortifiée, occupée par au moins une brigade d'infanterie, avec douze canons. Une patrouille a attaqué un convoi japonais de bêtes de somme et s'est emparée de trente chevaux avec charge.

« On n'a découvert aucun ennemi à l'est de Biana-Pouza. L'ennemi ne s'est pas avancé, le 18 septembre, de la ligne qu'il occupait, mais on a remarqué l'arrivée de renforts aux environs du village de Biana-Pouza. Une grande partie des forces ennemies de Liao-Yang a déjà passé sur la rive droite du Taïtsukhé. »

Les Officiers de réserve en Russie

Saint-Pétersbourg, 20 septembre.

Pour faciliter aux officiers de réserve non mobilisés leur enrôlement dans l'armée de Mandchourie, les ministres de la guerre, des voies et communications, de l'agriculture et le contrôleur de l'empire ont décidé d'un commun accord de donner des congés à tous les fonctionnaires officiers de réserve qui désireraient prendre du service dans les rangs.

A l'issue de la guerre, tous ces fonctionnaires officiers reprendront possession des postes qu'ils occupaient et leurs droits à l'ancienneté leur seront garantis.

La Surveillance des voies ferrées

Saint-Pétersbourg, 20 septembre.

Une dépêche de Kharbine adressée à l'état-major général annonce l'arrivée de quatre escadrons de cosaques de Krasnoarsk et d'Irkoustk qui sont spécialement affectés à la surveillance du chemin de fer.

Ces troupes sont formées de milices de la circonscription militaire de Sibérie. Un grand nombre de ces mêmes troupes, déjà en route pour l'Extrême Orient, auront également pour tâche de veiller à la sécurité de la voie ferrée.

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

Les Russes repoussés

Londres, 20 septembre.

Plusieurs journaux publient la dépêche suivante de Tokio, 19 septembre :

« Hier après-midi cinq à six bataillons russes sont sortis de Port-Arthur et ont attaqué vigoureusement les hauteurs situées à droite du fort d'Etsechan, qui ont été prises il y a quelques semaines par les Japonais. Le combat, très sérieux, a duré plusieurs heures, mais enfin les Russes ont été repoussés avec de grandes pertes. »

A Port-Arthur

Saint-Pétersbourg, 20 septembre.

Aucun changement notable ne s'est produit dans la situation de Port-Arthur, si ce n'est que le blocus est devenu plus étroit et plus rigoureux.

Le général Stoessel télégraphie que la garnison a repoussé, dans la nuit du 16 septembre, deux assauts contre la redoute protégeant les réservoirs.

La position des Japonais à Benia-Pouza est fortement occupée par une brigade avec douze canons. On ne signale aucun ennemi, le 17, à l'est de Benia Pouza.

La majeure partie des forces japonaises de Liao-Yang a passé sur la rive droite du Taï-Tsé.

Chè-Fou, 20 septembre.

On assure qu'une attaque générale de Port-Arthur a commencé hier à l'aube et s'est poursuivie jusqu'à la nuit.

La Paix est-elle possible ?

Saint-Pétersbourg, 20 septembre.

M. Souvorine répond dans la *Novoie Vrémia* à l'opinion du prince Mistchersky, qui conseille à la Russie de faire la paix avec le Japon.

« Il faut savoir, dit M. Souvorine, que le prince n'écrit pas pour le public, mais pour les gens au pouvoir. Dans quatre pages de prose, le prince propose de faire la paix, bien entendu avec toutes espèces de codicilles et en employant l'encensoir à tout propos. En parlant de sa patrie, le prince déclare qu'elle souffre cruellement de sa désorganisation et de ses défaites, à tel point, dit-il, que tout cela porte l'âme à un labyrinthe à tel point obscur et sans issue de pensées troublantes qu'il est terrible de constater l'impuissance de l'esprit à y trouver une éclaircie ou une issue.

« Il nous semble qu'il vaudrait mieux ne pas parler d'impuissance d'esprit, car on ne saurait rien attendre de bon d'un pareil langage. Le prince est d'avis que la Russie peut faire la paix sans entacher son honneur et perdre de son prestige, vu qu'elle la ferait dans le seul but de mettre fin au carnage. Il cite Sébastopol et conclut que, dans les conditions de cette paix, la Russie n'a guère eu à supporter que quelques piqûres d'épingle. L'abandon du Danube par la Russie et la défense d'avoir une flotte dans la mer Noire, voilà ce que le prince appelle des piqûres d'épingle.

« Maintenant, continue-t-il, la Russie est si affaiblie, elle se trouve dans une situation si désespérée à l'intérieur, que tout ce qu'il lui reste à faire, c'est de conclure au plus vite la paix avec le Japon et de s'en faire un allié.

« Peut-être le prince se chargera-t-il de porter lui-même au mikado ces propositions de paix. Quant à l'Angleterre, le prince dit qu'il est hors de doute qu'en signant la paix avec le Japon et en s'en faisant un allié, la Russie portera un coup terrible à l'influence de ce pays en Extrême Orient.

« L'Allemagne non plus n'est pas oubliée dans le projet du prince, car ce pays, grâce à l'alliance préconisée par lui, n'aura pas non plus voix au chapitre dans le grand Océan. »

M. Souvorine, en terminant, constate que tous ces beaux avantages seront acquis à la Russie, moyennant une belle somme à payer au Japon, somme qui lui serait prêtée à genoux.

LE GÉNÉRAL DECHARME

Limoges, 20 septembre.

Le général Decharme, commandant en chef le corps d'armée de Limoges, dont les pouvoirs expiraient réglementairement le 18 septembre, a quitté son quartier général sans laisser d'ordre du jour aux troupes qu'il vient de commander pendant trois ans.

Une note émanant de l'officier d'ordonnance du général, arrivée hier à la place, est conçue en ces simples termes :

« Le poste du quartier général quittera aujourd'hui son service et ne sera plus fourni jusqu'à nouvel ordre. »

D'autre part, le drapeau qui flotte toujours sur l'hôtel du commandant en chef a été descendu de sa hampe hier matin. C'est dire que le général Decharme ne se trouve plus au quartier général.

On affirme que l'ancien commandant du 12e corps va habiter une petite villa, à Beaupuy, dans les environs du quartier du train des équipages militaires.

Le successeur du général Decharme n'étant pas encore désigné, le commandement du corps d'armée de Limoges sera exercé intérimairement par le général Mounier, commandant la subdivision de Périgueux, le plus ancien des divisionnaires du corps.

LES GRÈVES DE MARSEILLE

Marseille, 20 septembre.

Le port est à peu près complètement inactif, d'une façon générale. Le mouvement commercial devient de plus en plus précaire.

M. Aurel, qui faisait fonctions, depuis quinze ans, de commissaire du gouvernement près de la Compagnie des Docks, vient d'être brutalement revoqué par le ministre du commerce et remplacé par M. Destrem.

Les minotiers viennent de décider de rouvrir leurs usines. Cette opération s'est effectuée ce matin sans incidents.

Le *Vinh-Long* et le *Shamrock* partent ce soir l'un pour Oran, l'autre pour Bône, avec 1,200 passagers, les dépêches et 15,000 colis postaux. Sept cents dockers environ travaillent ce matin sur les môles, cent cinquante seulement dans les docks.

M. Jules Charles Roux n'a pas encore répondu au nouveau projet d'entente qui lui a été remis par les inscrits.

La Compagnie des Docks

Marseille, 20 septembre.

Le directeur de la Compagnie des Docks vient d'envoyer la lettre suivante à M. Destrem, envoyé du ministre du commerce :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que ma Compagnie, en réponse à la mise en demeure que vous lui avez signifiée à la date du 16 du courant, me charge de vous faire connaître :

1° Qu'en ce qui concerne les opérations de l'entrepôt réel, elles ont continué à être effectuées sans aucune interruption ;

2° Que la Compagnie ne s'est jamais refusée à laisser effectuer les opérations prévues au tarif spécial n° 11, qui ont lieu sous la responsabilité du commerce et qui ne nécessitent de notre part d'autre intervention que la fourniture de certains engins déterminés et qu'en fait, des débarquements s'effectuent actuellement aux conditions de ce tarif ;

3° Qu'en ce qui touche les autres opérations prévues au cahier des charges, la Compagnie est prête à les exécuter aux conditions en vigueur à la date du 25 août, jour de l'arrêt du travail, pourvu qu'elle soit mise à l'abri des intolérables mises à l'index et des brusques cessations de travail de ces derniers mois et que sa liberté de travail soit complète et garantie dans les termes qui avaient été déterminés dans la conférence du 14 du courant, présidée par le préfet des Bouches-du-Rhône.

En l'état, vous voudrez bien reconnaître, Monsieur, qu'il n'y a pas lieu d'appliquer les sanctions de l'article 17 du cahier des charges à ma Compagnie, qui est victime d'une situation qu'elle n'a pas provoquée.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le directeur de l'exploitation,
E. DE PÉLISSOT.

On sait qu'on entend par entrepôt réel les marchandises mises sous clef de douane. Le monopole de la Compagnie des Docks se borne, en somme, à l'entrepôt réel. Les commerçants dont les marchandises étaient à l'entrepôt réel ont toujours pu les faire enlever, mais la Compagnie, n'ayant ni entrepreneurs, ni ouvriers, n'a pu procéder à ces opérations elle-même.

Le tarif spécial n° 11 vise le déchargement des navires amarrés dans les bassins de la Compagnie. Les dockers sont occupés à en décharger trois, avec les appareils de la Compagnie.

Par le titre 3, la Compagnie prévoit toutes les opérations de manutention libre que des entrepreneurs effectuent ordinairement pour son compte. Elle se solidarise avec eux et déclare que le travail ne peut reprendre qu'aux conditions proposées par les patrons et repoussées par les dockers, c'est-à-dire aux termes du contrat de 1903 amendé.

Reprise des Pourparlers

Marseille, 20 septembre.

M. Pénissat, administrateur de la marine, a reçu ce matin une lettre de M. Jules Charles-Roux. Le président du conseil d'administration de la Compagnie transatlantique commente certaines prétentions des inscrits maritimes formulées dans leur projet de réglementation du travail, mais, en fin de compte, soucieux des intérêts supérieurs du commerce, il acceptera de recommencer les pourparlers interrompus.

M. Pénissat vient de lui écrire pour se concerter avec lui à cet égard.

La Grève des Cordonniers

Marseille, 20 septembre.

Les cordonniers en grève de la manufacture Augusto se sont livrés hier à de bruyantes manifestations. Accompagnés par les ouvrières piqueuses de bottines, ils se sont rendus à la Bourse du travail en chantant l'*Internationale*. Trois arrestations ont été opérées.

On parle ce matin d'une grève générale des cordonniers.

INCENDIE
à l'Hôtel des Postes de Montpellier

Montpellier, 20 septembre.

Par suite d'un court-circuit qui s'est produit, hier soir, entre les fils des tramways et les fils télégraphiques, un incendie s'est déclaré à l'étage supérieur de l'hôtel des postes, dans une salle des téléphones.

Les employés avaient à peine remarqué que les communications ne marchaient plus que tout était en flammes ; d'innombrables fils sont tombés aux abords de l'hôtel des postes et sur la place de la Préfecture, sans occasionner d'accident.

Le local de la Caisse d'épargne postale fut préservé à temps ; grâce aux prompts secours des pompiers de la ville, du génie et du 122e de ligne, l'incendie fut éteint.

Les dégâts sont considérables et le service téléphonique est complètement interrompu.

A PROPOS D'ÉLECTIONS

L'Election de Privas

Une élection doit avoir lieu le 9 octobre prochain dans la première circonscription de Privas, par suite du décès de M. Perrin, député républicain ministériel.

M. Albert Le Roy, avocat à la cour d'appel de Paris, conseiller général radical de l'Ardèche, a fait à la préfecture la déclaration de candidature prévue par la loi du 17 juillet 1889.

Il est question, d'autre part, de la candidature socialiste de M. Palix, ancien député radical-socialiste du Rhône, originaire du canton de Chomérac, l'un des cinq de la circonscription, actuellement juge au tribunal civil de Besançon.

Du Palais-Bourbon au Luxembourg

M. Emmanuel Arène, qui a été élu dimanche dernier sénateur de la Corse, est le dix-septième membre de la Chambre actuelle qui abandonne le Palais-Bourbon pour le Luxembourg.

Les anciens députés, précédemment devenus sénateurs au cours de cette législature, sont : MM. Maurice Faure (Drôme), Maurice Rouvier (Alpes-Maritimes), Garnier (Charente-Inférieure), Giacobbi (Corse), Chabrié (Tarn-et-Garonne), Gacon et Ville (Allier), Mazière (Creuse), docteur Borne (Doubs), Poincaré (Meuse), Defarge (Basses-Alpes), Albert Decrais (Gironde), Méline (Vosges), Rivet (Isère), Razimbaud (Hérault) et Ermant (Aisne).

En voyant figurer sur cette liste des noms comme ceux de MM. Rouvier, Poincaré, Méline, Maurice Faure, Albert Decrais, noms auxquels il faut ajouter aujourd'hui celui de M. Emmanuel Arène, on peut constater que, de plus en plus, le Sénat écrème, comme on l'a dit souvent, l'assemblée du quai d'Orsay.

LA SÉPARATION

L'Opinion des Evêques

Paris, 20 septembre.

Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes, écrit simplement que ce que fera le Pape sera bien fait.

Mgr Deramecourt, évêque de Soissons, est d'avis que, puisque le Concordat s'est fait sans les évêques, il peut bien se défaire sans eux.

L'évêque du Mans, Mgr de Bonfils, a tracé sur une carte ces simples mots : « Nous étudions la question. Dieu nous donne des lumières ! »

Mgr Delamaire, évêque de Périgueux, certifie d'abord que beaucoup d'évêques se préparent silencieusement, mais très activement, à toute éventualité. Il réfute les prétextes sur lesquels le gouvernement s'appuie pour justifier la dénonciation et il termine :

J'ai la quasi-certitude que la majorité ne suivra pas l'extrême gauche brouillonne qui, dans l'espoir de continuer à pêcher en eau trouble, la pousse vers ce que tout le monde sait être une fondrière. Enfin, nous sommes déjà entrés dans les eaux des élections générales. Au premier janvier prochain, nous serons en 1905, c'est-à-dire à quinze mois de la consultation du suffrage universel. Par conséquent, nous quittons la zone des tempêtes pour entrer dans la région du calme plat et de la sagesse relative.

Supposez un instant, en effet, qu'on entame à fond la question du Concordat, lors de la rentrée des Chambres. Cette détermination, avec les débats indispensables de discussion et d'application, nous conduirait à faire coïncider la période la plus aiguë du gâchis de l'organisation nouvelle des cultes avec la préparation immédiate des élections générales, c'est-à-dire à imposer à des députés du Bloc un tremplin désastreux pour leur réélection.

Conclusion : Les anticléricaux feront du bruit, prononceront des discours farouches, verseront des flots d'encre au sujet du Concordat, mais en réalité laisseront mûrir à l'arbre la grosse pomme de discorde que tous, même les fanatiques, trouveront encore trop verte ! Pendant ce temps-là, nous continuerons, nous catholiques, à songer à l'assaut suprême qui, malgré tous les atermoiements, approche et menace, puis, l'heure venue, comptant beaucoup sur Dieu et aussi sur l'appui de tous les hommes de liberté, nous tâcherons de faire bonne figure devant l'ennemi, peut-être même de le repousser tout à fait, en restant, avec ou sans Concordat, la grande force morale de la France et le boulevard du catholicisme dans le monde.

Le Discours de M. Charles Dupuy

Paris, 20 septembre.

M. Charles Dupuy a prononcé à Yssingeaux un discours dans lequel il s'est déclaré l'adversaire de la séparation des Eglises et de l'Etat. L'ancien président du conseil s'est exprimé de la manière suivante :

Je suis hostile à la séparation des Eglises et de l'Etat. Je la redoute pour la République, et des républicains qu'on appelle avancés et même très avancés la redoutent comme moi.

Mais, s'il fallait y venir, je voudrais qu'on la fît vraiment libérale, sous la condition nécessaire et suffisante de l'ordre public.

Si l'on s'engage dans la voie des mesures d'exception, si l'on veut user de contraintes et de vexations contre le sentiment religieux s'exprimant par les divers cultes, on s'expose à deux choses, d'abord à être entraîné dans les voies violentes où la Révolution a usé une partie de sa force et de son génie ; ensuite, à faire comme de puissants empereurs ce voyage de Canossa si célèbre dans l'histoire.

Je ne veux pas, moi, que la République aille à Canossa. Je ne sais pas, ou plutôt je sais trop, dans quel état elle en reviendrait. Dans tous les cas, je persiste à penser que le conseil général a bien fait d'adopter la proposition tendant à renvoyer la solution de la question après les élections législatives.

Pourquoi ? Parce que, si la plupart des questions ont été débattues devant le corps électoral, si électeurs et élus se sont expliqués sur la loi militaire, les retraites ouvrières et agricoles et l'impôt sur le revenu, on peut dire que, dans la plupart des circonscriptions, on ne s'est pas expliqué sur la séparation, sur une mesure qui doit modifier si profondément la situation, qui touche aux mœurs dans ce qu'elles ont de plus tenace et de plus respectable et qui risque de troubler profondément les consciences.

Une telle mesure ne peut être prise qu'en pleine connaissance de cause, en pleine lumière. Cette lumière, les élections de 1906 la feront et nous saurons alors quel est l'accord ou quel est l'écart entre les programmes séparatistes et la volonté du pays.

A propos de ce discours de M. Charles Dupuy, le *Temps* de ce soir insiste à nouveau pour que la séparation ne soit pas soumise aux Chambres avant les élections de 1906. Voici son argumentation :

Que peut-on objecter à ce désir de savoir l'opinion du suffrage universel sur une mesure qui changerait si profondément nos lois et qui irait à l'encontre de nos traditions et de nos mœurs ? Nul ne conteste que les électeurs ne se sont pas prononcés sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Les candidats les plus avancés ont traité volontiers des retraites ouvrières et agricoles, de l'impôt sur le revenu, de la réduction du service militaire. La plupart se sont abstenus de parler de la séparation. Prudence et silence très significatifs.

Nous pouvons en tirer avantage. Pour le moment, il nous suffit de constater qu'on hésite à soumettre au suffrage universel, au peuple, une question essentiellement populaire, puisque le culte est de consommation quotidienne et courante.

On veut procéder par surprise. On refuse d'agir en pleine lumière, comme dit M. Charles Dupuy. A-t-on peur de l'opinion du pays ? Si l'on en a peur, il est inouï qu'on veuille passer outre, tandis que l'on se réclame de la souveraineté du peuple, et il est étrange, dans cette incertitude craintive, qu'on veuille risquer l'avenir même de la République sur un coup de dé.

Séparation et Référendum

Paris, 20 septembre.

M. Berthoulat défend, dans la *Liberté*, son projet de référendum sur la séparation.

Si nous estimons, écrit-il, que la séparation doit se faire, nous pensons avant tout qu'il n'appartient à personne de l'imposer au pays avant l'heure qui lui conviendra. Les 33e∴ honneur et M. Clemenceau, étranges avancés, pour lesquels il y a un droit supérieur au suffrage universel, veulent le mettre en présence du fait accompli. Nous, nous ne voulons accomplir le fait que lorsque le suffrage universel aura marqué son désir qu'il s'accomplisse.

M. Clemenceau est pour le « fait du prince » ; nous, pour la volonté du pays. Et c'est cette volonté qu'il nous paraît indispensable de bien connaître par le moyen du référendum. Dans ce différend, on se trouve en présence de deux systèmes : d'une part, ceux qui, dans une question si grave et si délicate, d'où dépendent la paix des foyers et la tranquillité publique, veulent s'inspirer de la volonté réelle du pays, quelle qu'elle soit. C'est pourquoi ils se proposent de la lui demander. D'autre part, il y a ceux qui, redoutant qu'elle leur soit contraire, se préparent à s'asseoir dessus, suivant l'expressive formule due à feu M. Octave Bernard.

L'AGITATION GRÉVISTE

Réunion des Boulangers

Paris, 20 septembre.

Ce matin, à huit heures et demie, les ouvriers boulangers se sont réunis à la Bourse du travail sous la présidence de M. Roussel, avec comme assesseurs MM. Jignot et Barthélemy.

Après avoir entendu MM. Grégoire et Cautas, délégués au congrès national de l'alimentation de Bourges, l'ordre du jour suivant a été voté :

Les ouvriers boulangers déclarent commencer dès aujourd'hui la campagne pour mettre les décisions du congrès de Bourges à exécution et principalement en ce qui concerne le repos hebdomadaire.

Ils emploieront tous les moyens, même les plus énergiques, pour le triomphe de leurs revendications. Ils approuvent le rôle du syndicat de la Seine, dans la voie de l'émancipation, décident de montrer au prolétariat organisé qu'ils sauront tenir leurs engagements et imposer aux patrons leurs justes revendications et se séparent aux cris de : « Vive le syndicat ! Vive l'action directe ! »

A CETTE

Cette, 20 septembre.

Le directeur général de la Compagnie des Tramways est reparti pour Paris cette nuit. La grève continue. Les incidents se succèdent.

Au moment fixé pour le départ du vapeur *Pauline*, à destination d'Alger, l'équipage a informé le capitaine qu'en raison de l'embarquement d'un double rang de tonneaux sur le pont, il refusait de partir. Les matelots ont déposé leurs rôles au bureau de la marine. Le vapeur *Saint-Nicolas* a désarmé aussitôt et licencié son équipage.

LA PRINCESSE DE COBOURG

Vienne, 20 septembre.

Le docteur Stimmer, représentant de Mattachich et de la princesse de Cobourg, rentré hier matin de Paris, a conféré longuement, dans l'après-midi, avec l'avocat du prince Philippe, le docteur Bachracn, pour lui exposer les propositions de ses deux clients.

Les propositions sont tenues dans le plus grand secret. Néanmoins, on sait par le docteur Stimmer, qui l'a déclaré à son retour, que la princesse réclame le droit absolu de disposer de sa liberté et d'habiter là où bon lui semblera. La question financière lui serait indifférente.

On ne sait non plus absolument rien des intentions du prince Philippe de Cobourg. Un symptôme favorable, cependant, qui laisse présager un accord, c'est que les négociations n'ont pas été rompues et seront reprises prochainement. Le prince Philippe, qui avait été reçu en audience privée par l'empereur, le 17, est reparti le 18 pour Ebenthal. On assure que l'empereur lui aurait dit d'en finir une fois pour toutes avec cette affaire.

Le comte Mattachich a décidé d'intenter devant les tribunaux de Berlin une action en diffamation contre le directeur de l'établissement sanitaire de Lindenhof, le docteur Pierson, pour ses déclarations dans le *Berliner Lokalanzeiger*. M. Pierson avait affirmé dans ce journal que c'était dans un but de lucre que le comte Mattachich avait enlevé la princesse contre son gré et que celle-ci se trouvait maintenant sous un joug qui n'a rien de comparable avec l'internement de Lindenhof.

En poursuivant le docteur Pierson, Mattachich aurait surtout pour but de soumettre toute l'affaire, l'internement de la princesse et sa condamnation à lui par un tribunal militaire, à l'opinion publique et à l'examen d'une justice non autrichienne.

GUERRE ET MARINE

M. PELLETAN ET LES OUVRIERS DES ARSENAUX

Les vice-amiraux préfets maritimes ont reçu une circulaire du ministre les invitant à prendre les mesures nécessaires pour que tous les ouvriers des arsenaux âgés d'au moins cinquante ans soient licenciés à bref délai.

Voilà certainement une mesure qui n'est pas faite pour apaiser l'agitation ouvrière qui règne depuis trop longtemps déjà dans nos arsenaux.

A L'ÉTRANGER

SERBIE

Le Couronnement du roi Pierre. — *Berlin, 20 septembre.* — Le *Berliner Tageblatt* publie un télégramme de Vienne disant que les conditions dans lesquelles aura lieu le couronnement du roi Pierre, causent d'ores et déjà un vif mécontentement parmi les Serbes, non seulement à l'égard du gouvernement mais du roi lui-même.

Cette irritation proviendrait surtout de ce que, à part quelques petites cours, celles de Cettigné et de Sofia, les autres n'enverront pas à Belgrade d'envoyés extraordinaires, mais se feront représenter au couronnement par leurs ministres respectifs.

Ce procédé est considéré par le peuple serbe comme humiliant pour la Serbie. A Belgrade, on cherche à apaiser la mauvaise humeur de la population par l'assurance qu'aussitôt après le couronnement, le cabinet actuel du général Grouitch donnera sa démission.

Le correspondant du journal berlinois croit que des incidents sérieux pourraient se produire à l'occasion du couronnement.

Les fêtes du couronnement commencent cet après-midi. De bonne heure ce matin, une grande foule se pressait dans toutes les rues.

On remarquait un grand nombre d'étrangers et de provinciaux circulant pour voir la ville pavoisée. La Grande-Rue et les autres artères sont bordées de mâts vénitiens reliés par des guirlandes et ornés d'écussons serbes, avec des *oriflammes*. La plupart des maisons sont décorées de drapeaux serbes. Des portraits du roi et des princes sont exposés à la plupart des devantures.

Malheureusement, une pluie fine tombe continuellement. Le temps est froid et désagréable.

* *

ALLEMAGNE

Le Congrès socialiste de Brême. — *Brême, 20 septembre.* — Plusieurs propositions réclamant la propagande parmi les conscrits, afin de les gagner aux idées socialistes et de leur inspirer l'horreur du militarisme et de l'obéissance passive, ainsi que pour leur donner des conseils à l'égard des mauvais traitements, ont donné lieu à un intéressant débat.

Plusieurs orateurs, entre autres M. Vollmar, ont signalé le danger d'une pareille motion. « C'est, ont-ils dit, jouer avec le feu. Nos adversaires tireraient profit de cette agitation antimilitariste, qui ne profiterait pas aux jeunes soldats, leur attirerait des persécutions et nuirait au parti socialiste tout entier. »

Malgré les efforts du jeune Liebknecht, le congrès passe à l'ordre du jour au sujet de cette épineuse proposition. Voilà une leçon dont feraient bien de profiter les socialistes français.

Echos & Nouvelles

LES MOUSTACHES DE MOLIÈRE

La critique historique est intraitable et ne nous laisse aucune certitude. S'il était une vérité, et qui semblait promettre aux esprits une quiétude éternelle, c'est bien l'existence des moustaches de Molière. Le Molière de Coypel, le « vrai portrait de M. de Molière, en habit de Sganarelle », le buste de Houdon, mainte autre image classique nous annonçaient que l'auteur du *Misanthrope* portait moustache, et il est si difficile d'être sûr de quelque chose, qu'on était bien aise d'avoir au moins sur ce sujet une doctrine appuyée par d'irrécusables documents. Cela était encore vrai hier ; ce ne l'est plus aujourd'hui. L'*intermédiaire des chercheurs et des curieux* émet un doute des plus troublants. La plupart des rôles créés par Molière se jouent sans moustache. Organ, il est vrai, porte une barbe au travers du visage. Mais c'est une exception. Harpagon fait l'économie d'une moustache, et Argan n'avait pour son visage aucune coquetterie. Molière jouait-il tantôt avec, tantôt sans moustache ? Selon l'usage des acteurs italiens, conservait-il la moustache au théâtre ? C'est sur quoi les moliéristes sont appelés à se prononcer.

BEAUDELAIRE JOURNALISTE

A propos du neuvième congrès international de la presse, qui vient d'avoir lieu à Vienne.

Parmi les confrères les plus illustres — et les plus bizarres — que nous puissions compter, il faut citer l'auteur des *Fleurs du mal*.

Charles Baudelaire est nommé rédacteur en chef d'un journal de Châteauroux.

Dès son arrivée, un grand repas fut donné en son honneur. Il y avait là les principaux actionnaires du journal.

Baudelaire ne desserra pas les dents.

Au dessert, un convive s'étonna de ce mutisme :

— Mais, monsieur Baudelaire, vous ne dites rien ?

Le poète répondit :

— Messieurs, je n'ai rien à dire. Ne suis-je pas venu ici pour être le domestique de vos intelligences ?

Le lendemain, il épouvanta l'imprimeuse du journal, une vieille veuve, en lui demandant où était « l'eau-de-vie de la rédaction ».

LES RELIQUES DE NELSON

Le tribunal de Old Bailey vient de juger William-Alfred Carter qui, il y a quelque temps, arrivait d'Australie et réclamait audacieusement une récompense pour avoir retrouvé une partie des reliques de Nelson, volées, il y a quatre ans, à l'hôtel des Invalides de Greenwich.

L'accusé déclarait avoir rencontré le voleur de ces reliques en Australie et les lui avoir arraché de force « par patriotisme » pour les restituer au pays. Les débats ont prouvé toutefois, qu'il était lui même le voleur et qu'il avait réussi à vendre une partie de son butin historique, tout en rapportant la chaîne et la montre du vainqueur de Trafalgar, dans l'espoir d'obtenir une forte récompense.

William-Alfred Carter a été condamné au maximum de la peine — sept ans de travaux forcés — après une allocution du juge qui a déclaré que le vol des reliques d'un héros anglais, reliques d'une valeur incalculable par les souvenirs qu'elles évoquent, était une « offense à la nation toute entière ».

LE VIL MÉTAL

Sait-on quel poids relativement minime pèsent les millions de billets de banque actuellement en circulation en France pour la jolie somme d'environ 4.200 millions de francs.

Le poids moyen d'un million en billets de mille, cinq cents, cent et cinquante francs, est évalué à 7 kilos 800.

Le poids total des 4.200 millions de la circulation fiduciaire de la France ne dépasse donc pas 32.760 kilogrammes, c'est-à-dire qu'elle pourrait être emportée sur trois ou quatre wagons.

On voit qu'il y a, pour le transport, entre l'or même et le papier une belle différence puisque le kilo d'or ne vaut que 3.100 francs tandis que le kilo de « faflots » vaut 128.200 francs. Et c'est relativement au papier que l'or est bien un vil métal.

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 21 Septembre — 105 —

MARIAGE SECRET

PAR

Paul BERTNAY

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE DE L'ARAIGNÉE

De la loge du concierge, la nouvelle, directement, était arrivée jusqu'à l'atelier de Ludovic de Queyrel, apportée par madame Guichardon, qui, en montant le déjeuner, avait fait de ce petit événement son Premier-Paris de la matinée.

Et comme justement cet excellent monsieur le vicomte de l'Orme était là :

— Ah ! pauvres dames, fit-il de sa voix la plus apitoyée... cela a dû leur porter un coup bien douloureux.

— Pour sûr, monsieur le vicomte... Elles étaient quasiment comme folles quand elles se sont mises en route... pour aller rue de la Tour... et pensez donc : à neuf heures du soir...

— A neuf heures... quelques instants à peine après mon départ de chez elles... Oui, madame Guichardon, j'en sortais... Je venais de passer une heure... peut-être davantage... à causer amicalement... affectueusement... avec cette charmante madame Castéras...

— Oui, bien charmante, pour sûr, opinait madame Guichardon, qui, par principe, était toujours de l'avis de monsieur le vicomte.

— Si au moins, ajoutait-il avec un regret qu'il n'essayait pas, — on ! non, — de dissimuler, si au moins j'avais encore été là quand cette dépêche est arrivée... pour les réconforter... et même pour les préparer à cette mauvaise nouvelle...

... Car je vous jure, madame Guichardon, que ce télégramme, c'est moi qui l'aurais ouvert. Mes excellentes relations avec ces dames m'auraient autorisé à ce petit acte d'indiscrétion... et d'autorité.

... Vous n'ignorez pas, ajoutait-il confidentiellement, que nous avons beaucoup... beaucoup resserré nos rapports d'amitié... Et si je pouvais compter sur votre discrétion je vous dirais même...

— Ah ! monsieur, pour répéter un secret, s'écria le digne concierge se pourléchant déjà à l'idée de cette confidence qu'allait sans doute lui faire M. le vicomte pour répéter un secret, ce n'est pas à moi qu'il faudrait s'adresser... Ah ! non... pour sûr !...

— J'en suis persuadé. Et c'est pour cela que je vous apprendrai... tout à fait entre nous, n'est ce pas ?

— Oui, monsieur le viconte... ça n'en sortira pas.

— ... Que nous avons, madame Castéras et moi, des projets... encore un peu vagues... mais qui nous plaisent à l'un autant qu'à l'autre... des projets concernant ce grand garçon-là... qui fait semblant de travailler et qui rougit comme une petite fille — voyez — en m'écoutant.

— Entre monsieur Ludovic et mam'selle Rolande !... Ah ! le joli couple que ça ferait !...

— Que ça fera, madame Guichardon, que fera... J'en ai tellement l'assurance que voilà une petite pièce jaune...

Noblement, de son porte-monnaie il avait tiré un louis qu'il tendait à la concierge stupéfaite et ravie.

— Vingt francs !... Oh, monsieur le vicomte !

— Je veux qu'avec monsieur Guichardon, aujourd'hui même vous buviez à la santé de ceux qui auraient peut-être été fiancés dans quelques jours, sans le malheur si soudainement arrivé aux amis de cette excellente madame Castéras.

— C'est vrai, faisait la concierge de son air le plus apitoyé, — pendant qu'elle faisait prestement disparaître dans sa poche ce nouveau témoignage de la munificence du « roi des locataires », — c'est vrai, ça va tout retarder, cette maladie de madame Lecoutellier... parce que, pauvres femmes, elles ne doivent pas avoir le cœur à la noce, en ce moment...

— Elles sont si sensibles,.. Pourvu encore que cette nouvelle imprevue ne les ait pas bouleversées... ne les rende pas malades à leur tour... madame Castéras, surtout... qui est si nerveuse, si délicate...

... Et à ce propos...

Il s'approcha de la concierge comme pour causer plus confidentiellement encore.

— A ce propos... il y a une chose que je voulais déjà vous dire... ah ! que j'aurais bien dû vous dire plus tôt... la preuve nous l'avons eue hier soir... Mais c'est un peu irrégulier... j'ai des scrupules...

— Dites donc toujours, monsieur le vicomte...

— Au premier abord, ça va vous paraître indiscret.

— Un homme comme vous ne l'est jamais.

— D'ailleurs, en y réfléchissant, vous approuverez, j'en suis sûr, le sentiment qui m'anime...

— Je l'approuve déjà, monsieur le vicomte.

— En prévision d'un pénible événement... comme celui d'hier... je serais bien aise... si c'était possible... de jeter un coup d'œil — oh ! sans les ouvrir, — sur les lettres que reçoivent les dames Castéras...

— C'est pour me dire ça que vous faites tant de façons ?...

— Vous comprenez, ajoutait il, je connais à peu près tous leurs correspondants... je sais ceux qui risquent de leur transmettre de mauvaises nouvelles... Je verrais tout de suite s'il y a dans le paquet quelque lettre équivoque... douteuse... qu'il vaille mieux que j'apporte moi-même... pour être là quand elles l'ouvriront...

Et il expliquait encore :

— Cette pauvre madame Castéras a, en ce moment, quelques petits ennuis... elle me les a confiés... Je redoute pour elle, je vous l'avoue, des nouvelles qui lui feront de la peine... une peine que j'adoucirai en prenant aussitôt ma part...

... Je sais bien que c'est incorrect... je me demande même si ce ne sera pas abuser de votre complaisance... D'ailleurs, pour peu que vous y voyez quelque inconvénient...

— Mais rien de plus facile, monsieur le vicomte, s'écriait madame Guichardon ravie d'être aimable vis-à-vis d'un homme si incomparablement délicat et généreux — au fait, qu'est-ce que vous me demandez qui soit si extraordinaire ?

— Peu de chose, en effet.

— Rien du tout, pour mieux dire. Voir le paquet que je monte quand le facteur vient de passer ?... Mais tous les jours, il y a des locataires que je rencontre dans l'escalier et qui ne font pas tant de cérémonies pour farfouiller dedans et pour y trier leur correspondance eux-mêmes...

— Ce que je voudrais, c'est presque la même chose...

— C'est la même chose, pas plus... Et comme je sais maintenant pourquoi vous avez envie de ça... comme je sais qu'il n'y a là qu'une bonté de votre cœur... soyez tranquille. Avant d'aller chez les dames Casteras, le paquet montera d'abord ici.

— Sans que personne s'en doute... On pourrait croire... faire des suppositions désobligeantes pour vous plus encore que pour moi...

— Ah ! pour sûr qu'on en ferait... le monde est si méchant.

— Alors, tous les matins.

— En montant pour le déjeuner.

— Le retard sera insignifiant...

— Pardi... le temps de servir monsieur Ludovic... de ranger un petit peu dans sa chambre à coucher, et je leurs redescends ça tout de suite...

— Et vous savez, madame Guichardon, ce n'est pas un ingrat que vous obligerez ainsi...

— Je sais bien... je sais bien... mais vrai, un petit service comme ça, c'est la moindre des choses.

Et la digne concierge, son déjeuner servi, s'en alla de son pas le plus léger, palpant son louis dans sa poche et répétant encore, pour son édification et sa persuasion personnelles :

— Pour sûr que je lui monterai, le paquet... puisque ça leur rend service, à ces dames .. Et puis... s'il veut même le regarder de plus près, c'est moi qui me dépêcherai de tourner le dos...

... Brave homme du bon Dieu !... Dire qu'il n'osait pas me demander ça... Mais il peut bien demander tout ce qu'il voudra, celui-là... tout... tout...

. . . . . .

Et une fois la concierge partie :

— Rudement désagréable, ce qui arrive là, fit Delorme en maugréant.

— Vous pensez que ça va nous retarder...

— Parbleu !

— Beaucoup ?...

— Assurément. Elles sont très liées, vous le savez bien, avec ces Lecoutellier. Ce serait, d'ici à qu

LA VIE LYONNAISE

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Séance du 19 septembre 1904

L'appel nominal constate la présence de MM. Gonnand, Gavin, Manus, Masset, Cottier, Doublier, Brunard, Mas, Delarbre, Fournereau, Chardiny, Rantonnet, Baratin.

Absents excusés : MM. Marduel, Carlon, Jounnard, Louison, Razy et Dumortier.

M. Chardiny, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance.

Ce procès-verbal est adopté.

Les vœux suivants ont été adoptés dans la séance du matin.

1° Vœu présenté par M. Gonnand et tendant à ce que la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. soit mise en demeure de mettre la gare d'eau de Perrache à même de rendre au commerce et à l'industrie les services qu'ils sont en droit d'en attendre. — Adopté.

2° Vœu présenté par M. Gonnand et demandant qu'à l'avenir aucun militaire blessé ou ayant contracté des infirmités dans le service ne soit renvoyé dans ses foyers sans une pension. — Adopté.

3° Vœu présenté par M. Cottier et demandant certaines modifications à la loi sur les liquidations judiciaires et les faillites. — Adopté.

4° Vœu présenté par MM. Cottier et Manus, invitant le gouvernement à user de tout son pouvoir pour remédier le plus promptement possible à la situation créée par la grève de Marseille et à faire cesser le conflit au mieux des intérêts de tous, demandant, en outre, qu'une entente intervienne pour établir un contrat légal qui s'impose à tous.

Après une discussion à laquelle prennent part M. le conseiller de préfecture, MM. Cottier, Manus, Gonnand, Brunard, Masset, Baratin et Chardiny, le vœu est adopté.

5° Vœu présenté par M. Baratin et tendant au classement, comme chemin d'intérêt commun ou de grande communication, du chemin vicinal n° 3 de Vaulx-en-Velin aux Brosses. — Adopté.

6° Vœu présenté par M. Manus demandant que les conseillers d'arrondissement jouissent du même privilège que les conseillers généraux pour la libre circulation sur les chemins de fer d'intérêt local et tramways du département du Rhône. — Adopté.

7° Vœu présenté par M. Fournereau et tendant au prolongement, jusqu'aux Sept-Chemins, de la ligne de tramways de Lyon à Brignais. — Adopté.

8° Vœu présenté par M. Fournereau demandant que les communes soient exonérées en tout ou partie des frais de gérance des cabines téléphoniques. — Adopté.

9° Vœu présenté par M. Delarbre demandant que l'Etat prenne à sa charge les frais de traitement ou indemnités que les communes accordent aux facteurs du télégraphe porteurs de dépêches. — Adopté.

10° Vœu présenté par M. Delarbre demandant que les instituteurs et institutrices titulaires ou stagiaires soient déplacés moins fréquemment en cours d'année scolaire. — Adopté.

11° Vœu présenté par M. Doublier et plusieurs de ses collègues, tendant à la modification du régime douanier en ce qui concerne les tissus, rubans, etc., de soie pure, et à l'adoption d'un droit de 15 fr. au tarif général et de 7 fr. 50 au tarif minimum. — Adopté.

12° Vœu présenté par M. Doublier demandant l'application stricte des lois et décrets sur le marchandage. — Adopté.

ARRESTATIONS DE VOLEURS

Les agents du service de la Sûreté lyonnaise ne sont pas restés inactifs dans la journée d'hier.

Trois individus, auteurs de vols importants, ont été, en effet, arrêtés et conduits au Palais de Justice.

UN PROFESSIONNEL DU VOL

La première opération policière a été effectuée rue Tête-d'Or, dans une chambre garnie servant de logement à un repris de justice dangereux, véritable professionnel du cambriolage, nommé Antoine Brunel, âgé de 34 ans.

Brunel était signalé depuis quelque temps à la police comme étant détenteur de pièces de toile et de bijoux qu'il cherchait à vendre à vil prix.

Il fut surveillé étroitement par les agents qui l'arrêtait hier matin, au moment où il rentrait à son domicile.

Fouillé, Brunel a été trouvé porteur d'objets les plus divers : une loupe, une médaille de bronze à l'effigie de Léon XIII, deux paires de boucles d'oreilles, une montre en or, deux médailles de première communion portant les initiales A. D. et plusieurs reconnaissances du Mont-de-Piété.

Une perquisition effectuée dans sa chambre a fait découvrir en outre d'un attirail complet de cambrioleur : pinces-monseigneur, ciseaux à froid, crochets, fausses clefs, etc., une liste portant un certain nombre de noms et d'adresses et enfin une certaine quantité de bijoux, montres, boucles d'oreilles, bagues, des fragments d'or et d'argent provenant de bijoux brisés ; des couverts en argent portant les initiales G. D., D. D., P. D., M. G., etc.

Interrogé sur la provenance de ces objets, Brunel s'est borné à répondre que quelques-uns étaient sa propriété et que les autres avaient été achetés par lui à un individu inconnu.

Des recherches sont faites pour retrouver les propriétaires des objets volés.

Brunel a été écroué.

LES VOLS DE BIJOUX

Hier matin, le chef de la Sûreté de Genève télégraphiait au chef de la Sûreté de Lyon qu'un vol important de bijoux avait été commis chez un bijoutier de Genève et signalait en même temps un individu soupçonné d'être l'auteur de ce vol.

Immédiatement l'administration du Mont-de-Piété de Lyon fut informée et quelques heures plus tard le Mont-de-Piété téléphonait au chef de la Sûreté qu'un individu âgé de vingt-deux ans, disant se nommer Fernand Katz, venait de présenter à l'engagement deux superbes chronomètres en or conformes à ceux que le chef de la Sûreté de Genève avait signalés.

M. Briotet, chef de la Sûreté, envoya aussitôt deux de ses agents au Mont-de-Piété, où Katz fut arrêté. Interrogé, il prétendit avoir acheté les deux montres à un inconnu qu'il avait rencontré dans un café de Strasbourg, ce qui fut reconnu faux, car il a été établi que les deux montres proviennent du vol de Genève et d'un autre vol commis en juillet 1903 à Reims, au préjudice de M. Beauvais, bijoutier de cette ville.

Une perquisition opérée à l'hôtel où Katz était descendu n'a donné aucun résultat.

***

Le service de la Sûreté a arrêté également, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Saint Etienne, un nommé Cattin, très connu à Lyon, où il a déjà subi plusieurs condamnations. Cattin est inculpé de complicité par recel d'un vol très important de bijoux commis à Saint-Etienne par les nommés Arnoud et Blanc.

CHRONIQUE

Incendie rue Sully. — La nuit dernière, vers trois heures du matin, un incendie, dont on ignore les causes s'est déclaré au n° 122 de la rue Sully, aux Brotteaux, dans l'arrière boutique du comptoir du « Petit mal assis » tenu par M. Guillot.

Réveillé par la fumée, M. Guillot, à demi asphyxié put se traîner vers la fenêtre et appeler au secours.

La panique fut grande parmi les habitants de la maison, qui à peine vêtu s'enfuirent en emportant des objets et non sans avoir jeté une partie de leur mobilier par les fenêtres.

Les pompiers du poste de la rue Duguesclin, bientôt suivis par ceux du dépôt central, sous les ordres du capitaine Marchand, se rendirent sur les lieux et eurent facilement raison du feu qui occasionna pour 2.500 francs environ de dégâts.

Les P'tits Colons. — La deuxième colonie des enfants lyonnais à Verrières, est revenue hier. Cela fait plus de cent enfants qui ont joui des bienfaits de ce pays enchanteur qu'ils nomment, en leurs beaux chants, « le Roi des Pays ». Et nous savons que les directeurs des excellentes colonies ont visé et atteint plus haut : ils ont fait œuvre sociale et chrétienne.

Fête gymnique à Saint-Clair. — La petite fête gymnique qui a eu lieu dimanche dernier, place du Vieux Marché, à Saint-Clair, a été bien réussie.

Dès 2 heures, les appareils étaient installés sur l'emplacement choisi, pendant que les promeneurs se plaçaient autour de la piste.

A 3 heures, la section qui a participé au concours de Morez exécutait les mouvements préliminaires du concours qui furent très applaudis, puis exercice aux parallèles, bien exécutés, mouvements avec engins et travail alternatif très goûté du public.

Nous avons remarqué, parmi les spectateurs : MM. Verger, Miège et Carron, conseillers municipaux de Caluire ; Lagane, chef consul de l'U. V. F. ; Guillet ; Gilbert, moniteur de la société et le directeur de la société.

Au milieu des exercices, la collecte que nous avions annoncée fut faite et produisit la somme de 12 fr. 50, laquelle fut immédiatement versée à M. Miege, trésorier de la caisse de secours des sinistrés de l'usine Bouvier et Cie, récemment détruite par le feu.

Exposition de Lyon. — Dimanche aura lieu dans l'enceinte de l'exposition une grande kermesse organisée au profit de l'Œuvre des Petites Filles des Soldats.

Cette fête comprendra une vente de charité faite également au profit de l'œuvre. Nous publierons demain le programme de cette grande journée.

Jeudi, fête enfantine avec le concours de toutes les attractions.

Rappelons que l'exposition est ouverte tous les jours à partir de dix heures du matin, et que l'entrée de 60 centimes donne droit à toutes les attractions.

Accident mortel à Pierre-Bénite. — M. Cuaz Louis Frédéric, âgé de 19 ans, ouvrier ferblantier, s'amusait avant-hier soir vers 2 heures, sur une balançoire improvisée, dans la cour de la maison qu'il habite, Grande-Rue, 70, à Pierre-Bénite. Tout à coup, par suite d'un élan trop brusque, la corde se cassa et l'infortuné jeune homme fut projeté à plusieurs mètres, puis vint s'abîmer sur le sol. Il se fit dans sa chute une grave blessure derrière la tête.

Le docteur Cros, mandé en toute hâte, arrivait bientôt au chevet du blessé, mais malgré tous les soins, le malheureux expirait hier vers 7 heures du matin des suites de ses blessures.

M. Gabrielli, commissaire de police d'Oullins, a ouvert une enquête sur cet accident qui vient de mettre en deuil une honorable famille de Pierre-Bénite.

Ecole de La Martinière — Les examens d'admission à La Martinière auront lieu le jeudi 29 septembre à 8 heures du matin.

Les candidats doivent être nés de parents français, être âgés de 13 ans au moins le 1er octobre 1904 et être pourvus du certificat d'études primaires ou de tout autre titre équivalent. Pour l'année préparatoire les candidats devront être âgés de 12 ans. (Cette condition d'âge ne sera pas exigée des candidats pourvus du certificat d'études.)

Les candidats qui se présentent pour subir l'examen doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole, rue des Augustins, 9, du 21 au 27 septembre inclusivement, délai de rigueur, de 7 h. 3/4 à 10 h. 3/4 du matin. Ils seront munis des pièces suivantes :

1° Leur acte de naissance ou le bulletin délivré par la mairie ;

2° Un certificat de vaccine ou de petite vérole ;

3° Un certificat de l'école précédemment fréquentée ;

4° Le certificat d'études primaires s'il y a lieu.

Les parents tuteurs ou répondants signeront à l'école la demande d'admission.

Les examens des élèves de première année se présentant pour l'admission en deuxième année auront également lieu le jeudi 29 septembre à 8 heures du matin. Aucun élève ne sera admis s'il ne s'est fait inscrire dans les délais indiqués et s'il n'a subi avec succès l'examen d'entrée.

Vices du Sang, maladies de la peau, dartres, boutons, demangeaisons, dépôts d'humeurs, goitres, grosseurs, plaies, tumeurs, abcès, sont toujours guéris par le **Sirop de Bochet du Serpent**, 32, rue Lanterne, Lyon. Eviter les contrefaçons

DEMANDER partout le **QUINA CHABLY**

FAITS DIVERS

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé hier aux arrestations suivantes :

Paul B..., 21 ans, électricien, pour vagabondage ; Louis N..., rempailleur de chaises, rue Turenne, 8, pour abus de confiance ;

Jean Ch..., 52 ans, manœuvre, 11, rue Turenne, pour vol de liqueurs au préjudice de M. Rey, épicier, 7, rue Saint-Côme.

Trouvaille. — Hier soir à dix heures le gardien de la paix Ribez a trouvé, rue Paul-Bert, un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent et s'est empressé de le déposer au bureau du commissaire de police de Villeurbanne.

Prière d'aller l'y réclamer.

Les voleurs de métaux. — Nous avons relaté hier que deux individus, traînant une carriole, avaient déposé un tuyau de fonte pesant 200 kil., chez un nommé R. .

On avait découvert chez ce dernier plus de 1.000 kil. de fer et de fonte que l'on soupçonnait provenir de vol.

Les recherches opérées par la police ont amené l'arrestation d'un des deux individus.

C'est un nommé Claude J..., 47 ans, frappeur sur métaux, demeurant chemin des Balançoires.

Au cours de l'interrogatoire qu'il a dû subir hier, il a avoué avoir volé ces métaux en compagnie d'un autre individu, dans les terrains vagues situés derrière l'usine à gaz de Perrache.

Son complice est activement recherché.

Bicycliste blessé. — Un grave accident s'est produit hier soir à trois heures, cours Lafayette.

M. Charles Coutouly, 21 ans, demeurant rue Notre-Dame, 13, passait à bicyclette lorsqu'il fut renversé par une voiture de place conduite par le nommé Antoine G..., demeurant cours Emile-Zola, 26. Le malheureux cycliste fut projeté violemment sous une voiture chargée de charbon qui lui a coupé un doigt de la main gauche.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu après avoir reçu un premier pansement dans une pharmacie.

Exploit de malandrin. — Une jeune fille ne connaissant pas Lyon sortait hier soir de la gare de Perrache et s'adressait à un nommé Martin S... pour lui demander le cours Vitton. S..., au lieu de donner à la jeune fille les renseignements qu'elle lui demandait, la conduisit dans des terrains vagues situés près du fort de la Vitriolerie, et là, après l'avoir brutalement frappée, s'empara de tout l'argent qu'elle possédait.

Martin S... a été arrêté par des agents de la Sûreté.

VILLEURBANNE. — *Etat-civil de la semaine.* — Naissances : Lucie Payet, Herminie Frantz, Marie Chaussabel, Augustine Mandoly, Victorine Beineix, Julien Josseur Henri Pratique, Etienne Jacolin, Annette Perraux.

Décès : Caroline Dunant, 15 ans ; Eugénie Gratadoux, 1 mois 1/2 ; Marius Gerbaix, 19 jours.

Promesses de mariages : Antoine Dumaître et Marie Chopin, Pierre Crépet et Josephine Ollier, Narcisse Gavois et Marie Faure, Auguste Maurice et Julie Frivon, Charles Debrieux et Adèle Berthoud..

— *Vol.* — La nuit dernière M. Panthonnier, géomètre, place des Maisons-Neuves, 13, a eu un pardessus volé. Cet effet est d'une valeur de 80 fr.

La victime a déposé une plainte.

— *Adroit filou.* — Mardi à 10 heures du matin, au moment où Mme Gallois, chemin de la Croix-Morlon, sortait d'un debit, place de la Mairie, un adroit filou plongea sa main dans sa poche et lui vola son porte-monnaie contenant 42 francs.

Munie du signalement du pickpocket, la victime a porté plainte au commissariat de police de Villeurbanne.

THÉATRE DES CÉLESTINS

ANNÉE 1904-1905

TABLEAU DE LA TROUPE

Administration

M. L. Broussan, directeur artistique.

MM. Gournac, régisseur général ; Cousin, régisseur ; Villaret, régisseur ; Dellevaux, régisseur de la scène ; Rose, costumier ; Ponsonnet, tapissier ; Jullien, coiffeur ; Josse, souffleur.

Artistes

MM. Gournac, Dauriac, Mercier, Barbier, Demanne, Coradin, Cousin, Villaret, Champdor, Le Temple, Bourbon, Raymond, Ferra, Dellevaux, Flament, Abeyl.

Mmes Beaufort, Milliod, Peuget, Donay, Poncin, Delage, Dalwig, Clarence, Duchesnois, Andrée Astier, Villaret, Quettier, Demanne, Molivier.

Artistes en représentation

MM. Mounet-Sully, Sylvain, de Féraudy, Coquelin cadet, Le Bargy, Leloir, Albert Lambert, Raphael Duflos, sociétaires de la Comédie Française et Coquelin aîné.

Mmes Bartet, Weber, C. Sorel, sociétaires de la Comédie-Française ; Jeanne Hading.

***

Les débuts de la troupe auront lieu le 1er octobre avec *La Bâillonnée*, drame à grand spectacle, de P. Decourcelle.

Mardi 4 octobre, *Oiseaux de passage*, pièce en 4 actes, de MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves.

PRIX DES PLACES

Baignoires (4 places), en location 22 fr., au bureau 20 fr. — Loges de 1re galerie (6 places), en location 27 fr., au bureau 24 fr. — Avant-scènes de 2e galerie (6 places), en location 27 fr., au bureau 24 fr. — Fauteuils d'orchestre (la place), en location 4 fr. 50, au bureau 4 fr. — Fauteuils de balcon (la place), en location 4 fr. 50, au bureau 4 fr. — Parquets (la place), en location 2 fr. 75, au bureau 2 fr. 50. — Premières (la place), en location 2 fr. 75, au bureau 2 fr. 50. — Secondes (la place), en location 1 fr. 60, au bureau 1 fr. 50. — Parterres (la place), en location 1 fr. 60, en location 1 fr. 50. — Troisièmes (la place), 0 fr. 60.

Des carnets de 25 tickets de fauteuils d'orchestre ou de balcons sont mis en vente au prix de 75 fr. le carnet à la mairie centrale, premier bureau.

La location sera ouverte de 10 heures du matin à 7 heures du soir, à partir du mercredi 27 septembre.

L'entrée de la location aura lieu par la place des Célestins, façade du théâtre.

COURRIER DES SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Tournée Romain. Jeudi en matinée et le soir à 8 h. 1/4, représentation des *Enfants du Capitaine Grant*.

Par suite d'engagements pris avec d'autres villes, c'est irrévocablement la dernière semaine que la tournée Romain jouera en notre ville et les feuilles de location pour ces dernières représentations se couvrent rapidement.

Théâtre des Célestins. — Tournée Brasseur. Ce soir, *Le Prince Consort*, comédie en 3 actes, de MM. Xanrof et Chancel.

Vu l'importance du spectacle, la représentation commencera à 8 h. 1/2 précises par *Un Invité*, comédie en un acte de M. Xanrof.

Nouveau-Théâtre. — C'est irrévocablement demain jeudi la première représentation des *Cinq Sous de Lavarède* et l'inauguration du Nouveau-Théâtre.

Le contretemps qui a obligé la direction de renvoyer de deux jours cette ouverture a eu pour principale cause la mise au point irréprochable de la pièce de M. Paul d'Ivoi qui se présentera ainsi au public lyonnais dans toute sa splendeur de mise en scène et d'interprétation.

Casino-Kursaal. — Le programme du Kursaal est on ne peut plus intéressant avec les nouveaux débuts que le public a unanimement ratifiés hier. La palme du succès revient sans conteste à Vaunel, le roi de l'humour et de l'originalité, dont chaque conte est une joie pour l'auditoire ; les corbeaux dressés de Melia Mozarabar, les sœurs Ernesto dans leur difficile numéro d'équilibre ; Henriette Lebiond, surnommée la Thérésa moderne ; les duettistes Courvil-Coste ; Asti, le jongleur maladroit ; le typique Bernadac, etc.

Prochainement Nordini, la plus grande curiosité du siècle.

Concert de l'Horloge. — Le coquet établissement de l'Horloge offre actuellement un spectacle bien fait pour divertir les plus mélancoliques :

Une partie concert où l'on applaudit Mmes Jane Franc, Dermès, Deligny, Barclett, MM. Charrier, Davibert's, puis l'endiablée Gavrochinette, qui débute ce soir.

Le numéro extraordinaire des petits Brown, dont les intrépides exercices acrobatiques provoquent l'admiration.

Et pour compléter le programme *l'Ecole du Journalisme*, comédie bien satirique, et *A nous l'Gratin*, désopilant vaudeville qui est bien le gros succès actuel. Ces deux pièces sont montées et jouées à la perfection par Géraldi, toujours très drôle, Yvan, artiste excellent, Delprad, bon jeune premier amoureux, Mme Gaspard, duègne parfaite, et toute une troupe de comédie.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe Républicain nationaliste. — Les membres du groupe et leurs amis s'étaient rendus très nombreux à la réunion de mercredi soir qui a eu lieu au café de la Comédie, 15, rue Puits-Gaillot.

La séance est ouverte sous la présidence du camarade Peyssel qui, pendant que le champagne est versé et pétille dans les verres, se lève et donne tout d'abord lecture de la lettre de M. Ardoin, président de la Ligue de la Patrie Française à Lyon, s'excusant de n'avoir pu venir présenter de vive voix ses adieux au camarade Mayet et lui exprimant ses profonds regrets de son départ.

Puis, dans une vibrante allocution, il retrace, à grands traits, les éminentes qualités de cœur et d'esprit du camarade Mayet, lequel par son dévouement sans bornes son travail infatigable, son énergie virile, ses conseils judicieux, ses talents indiscutables et incontestés d'orateur, s'était placé au premier rang du groupe et de la jeunesse antiministérielle lyonnaise. Il lui présente les sincères et vifs regrets que nous cause à tous son départ, et levant son verre, il boit à sa prospérité et souhaite le voir revenir au plus tôt parmi nous (applaudissements répétés).

Le camarade Maillet, dans une éloquente improvisation, remercie de la profonde et chaude sympathie qui lui est témoignée et exprime le réel plaisir qu'il a toujours éprouvé d'être au milieu d'amis sincères, luttant et combattant courageusement non pour eux, mais bien pour le triomphe des idées nationalistes. Levant son verre, il boit à la Patrie, à la République et à la victoire finale du nationalisme (salve d'applaudissements).

Le camarade Falizan, au nom de la Ligue des Patriotes, le commandant Mège, président étant empêché, fait en des termes heureux un vif éloge de M. Mayet et lui témoigne les regrets unanimes que cause son départ à ses nombreux amis et camarades (*Nombreux applaudissements*).

Ensuite la série des chansons est ouverte et nous avons le plaisir d'applaudir chaleureusement et successivement les camarades Romand dans le Chemineux, la Grande Berceuse, le désopilant Vuillerme dans la Belle Grélée et Agitez le flacon, Fournet dans son répertoire, M. Jacmin, au talent délicat et sûr, dans la Montagne, la Petite fleur, Pensées d'automne de Massenet, Les Trois Hussards de Nadaud, Rêve aux Fleurs de Morat, jeune compositeur lyonnais plein d'avenir, Patrie de Paladhile et enfin le camarade Bartn dans Plum-Plum.

Le piano était tenu de façon magistrale par un jeune artiste lyonnais, 1er prix du Conservatoire.

La séance est levée à 11 h. 1/2 aux sons des mâles accents de la *Marseillaise*, chantée debout et tête nue.

G. R. N. — Réunion des membres du comité, ce soir à 8 h. 1/2, au local, 15, rue Centrale.

Les questions à l'ordre du jour étant très importantes, tous les camarades sont priés d'être exacts.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 20 septembre

Consolidés	83	5/8	Rio-Tinto	50	11/16
Italien	102	3/4	De Beers	18	5/8
Extérieure	87	5/8	Goldfields	6	3/32
Turc Unifié	85	0/0	East Rand	8	1/32
Banque Ottom.	13	1/2	Chartered	1	15/16
Suez	171	1/2	Soutenue		

BOURSES DE PHARMACIE

Paris, 20 septembre. — Le concours pour l'obtention des bourses de pharmacien de 1re classe, aura lieu le mardi 25 octobre 1904, au siège des écoles supérieures de pharmacie et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

Le concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu le mardi 25 octobre 1904, au siège des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

DANS LA MAGISTRATURE

Paris, 20 septembre. — M. Assaud, procureur général, chef du service judiciaire de l'Indo-Chine, est nommé conseiller à la cour d'appel de Paris en remplacement de M. Dubreuil, appelé à d'autres fonctions.

DANS L'ARMÉE

Paris, 20 septembre. — M. Martin, lieutenant au 30e d'infanterie, détaché aux affaires indigènes de Tunisie, est réintégré dans son corps ; M. Gueytat, lieutenant au 121e d'infanterie, est détaché aux affaires indigènes de Tunisie.

DANS LE JOURNALISME

Genève, 20 septembre. — M. Debrit, directeur du *Journal de Genève* se retire après 42 ans de rédaction, à l'âge de 72 ans.

Il est le doyen des journalistes suisses. Son article d'adieu paraît ce soir.

COLLISION DE TRAINS

Ferrare, 20 septembre. — Dans la collision de trains d'aujourd'hui, il y a 7 morts, dont 4 employés de chemins de fer, 3 voyageurs, un capitaine de cavalerie, une dame dont l'identité n'est pas encore reconnue et une jeune fille de 16 ans.

Il y a 17 blessés, l'état de 6 blessés est grave.

AFFAIRE DE TRAHISON

Amsterdam, 20 septembre. — Le *Handels blad*, publie une dépêche de Batavia disant qu'une enquête a démontré que de nombreuses personnes, la plupart appartenant au monde militaire allemand, sont mêlées à l'affaire de vente de plans de défense.

ASCENSION EN BALLON

Berne, 20 septembre. — On mande de la *Petite Scheidegg* que le ballon *Stella* de Spelterini est parti peu avant 1 heure de l'après midi de la station de Eigergletscher sur le chemin de fer de la Jungfrau.

Plusieurs centaines de spectateurs assistaient au gonflement qui fut commencé à 7 heures du matin par un temps splendide. L'ingénieur Stoeffler, de Stutgart, accompagnait Spelterini.

Le ballon s'éleva d'abord directement dans l'air et disparut bientôt dans un nuage venant du nord, qui ne permit pas de le voir plus longtemps.

Les Grèves de Marseille

CHARRETIERS ET DOCKERS

Marseille, 20 septembre. — Les dockers ayant fait appel aux charretiers pour suspendre leurs revendications et reprendre le travail afin de pouvoir dégager les quais considérablement encombrés, les charretiers et chargeurs se sont réunis cet après-midi à la Bourse du travail où ils ont voté un ordre du jour.

Par cet ordre du jour, ils décident de renvoyer leurs revendications : de la journée de 10 heures pour les charretiers, de 9 heures pour les ouvriers chargeurs à une date ultérieure, et ils s'engagent, en faisant preuve de solidarité, à reprendre demain le travail aux conditions de 1900, telles qu'elles viennent d'être modifiées et adoptées par le syndicat des patrons camionneurs pour dégager les quais et les docks et assurer ainsi la résistance et la victoire aux ouvriers dockers en chômage forcé depuis 28 jours.

LE PRINCE HÉRITIER D'ITALIE

Racconigi, 20 septembre. — Ce matin, à 11 heures, au château royal, en présence du président du Sénat, M Saracco, comme officier de l'état civil, et du ministre de l'intérieur, M. Giolitti, comme notaire de la couronne, on a signé l'acte de naissance du prince héritier, auquel ont été donnés les prénoms d'Umberto-Nicolas-Tommaso-Giovanni-Maria, et le titre de prince du Piémont.

Ont été témoins de l'acte : l'ancien ambassadeur M. Nigra et le président de la Chambre, M. Biancheri, chevaliers de l'Annonciade. Après la signature a eu lieu un lunch. Le roi a conféré à M. Giolitti, le grand collier de l'Annonciade. En même temps qu'il décorait M. Giolitti, le roi a conféré le collier de l'Annonciade au général Desonnaz et au comte Tornielli, ambassadeur à Paris.

Le Congrès de la Libre-Pensée

LA MANIFESTATION

Rome 20 septembre. — Le cortège des libres penseurs allant à Porte Pia était précédé d'une musique et d'un grand nombre de drapeaux.

On remarquait le groupe nombreux des congressistes français, ayant à la boutonnière la pensée rouge. Au milieu du groupe marchait Mme Sorgue dont la toilette caractéristique, aux couleurs françaises, provoquait la curiosité du public.

Le cortège comprenait environ 8.000 personnes. Il a traversé les rues au milieu d'une foule immense. Les musiques jouaient.

A Porte Pia, sur une tribune placée devant la brèche, M. Furnemont, ayant à ses côtés MM. Sergi et Hackel, a prononcé un discours dans lequel il a salué les congressistes et fait remarquer le rapprochement des peuples dans un seul parti pour le progrès social de l'humanité.

L'orateur a expliqué la signification du Congrès de Rome et insisté sur l'hommage que les congressistes rendent aujourd'hui à l'Italie par leur présence. Il a comparé la fête du 20 septembre avec la fête du 14 juillet en France et la fête des travailleurs en Angleterre qui sont des fêtes des libres consciences humaines. Il a rappelé au milieu des acclamations, l'œuvre patriotique de ceux qui ont rendu possible le rapprochement entre la France et l'Italie et préconisé l'union de tous les peuples sous le drapeau de la Libre-Pensée.

La cérémonie terminée, la foule a fait une ovation à MM. Furnemont et Hackel qui passaient en voiture.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Rome, 20 septembre. — La séance de l'après-midi a été ouverte sous la présidence de M. Sergi.

Sur la proposition de M. Furnemont on désigne comme membres du bureau : présidence, M. Porry, pour la France, M. Dupertins, pour la Suisse.

M. Furnemont, au nom de M. Hackel, propose l'envoi d'une dépêche à M. Combes pour l'encourager dans sa lutte pour le droit de la pensée humaine contre l'oppression théocratique et pour la séparation en France de l'Eglise et de l'Etat.

La proposition est renvoyée à la commission. M. Furnemont expose l'ordre des travaux du Congrès, puis la séance est levée.

Les Grèves italiennes

REPRISE DU TRAVAIL

Naples, 20 septembre. — La réunion des délégués des ligues a décidé la reprise du travail demain matin.

Milan, 20 septembre. — Tous les ouvriers reprendront le travail demain et les journaux reparaîtront.

Rome, 20 septembre. — A Venise, Turin, Gênes, Florence, Bologne, le calme est complet.

La fête du 20 septembre a été partout célébrée, les villes pavoisées.

Dans de nombreuses localités des conférences ont eu lieu pour célébrer la date historique et les musiques ont donné des concerts.

Ce soir, les édifices publics sont illuminés.

Milan, 20 septembre. — Les édifices publics et beaucoup de maisons particulières sont pavoisés ; les magasins sont ouverts. Les ouvriers des industries qui travaillent les jours de fête, les chauffeurs de l'usine à gaz ont repris le travail depuis ce matin. La ville est très animée.

Ce soir, les théâtres se rouvriront.

Naples, 20 septembre. — A la sortie du meeting des bousculades se sont produites entre grévistes et la police, des actes de vandalisme ont été commis par des gens sans aveu. La police a tiré à blanc pour disperser les manifestants.

COURONNEMENT ROYAL

Belgrade, 20 septembre. — Les ministres de France, d'Autriche, d'Italie et d'Allemagne, représentant spécialement leurs pays aux fêtes du couronnement, ont remis aujourd'hui au roi Pierre des lettres autographes de leurs chefs d'Etat, les accréditant auprès de lui.

La mission spéciale envoyée par la Bulgarie a remis également ce matin au roi une lettre autographe du prince. Le ministre de Russie représentera seulement la Russie comme ministre plénipotentiaire.

Belgrade, 20 septembre. — Le prince et la princesse Danilo de Monténégro sont arrivés cet après-midi à 3 heures. Une compagnie d'infanterie du régiment Nicolas de Monténégro a rendu les honneurs.

Le roi Pierre, les princes Georges et Alexandre et la princesse Hélène ont été très acclamés ; ils sont arrivés à la gare avant 3 heures avec une suite nombreuse ; les ministres de Russie et d'Italie étaient présents à la gare quand le train spécial est arrivé. Des salves furent tirées sur la colline.

La musique de la compagnie d'honneur joue l'Hymne Monténégrin. La foule pousse des *zivios* nourris.

Le roi, le prince Danilo, les princes et princesses se sont embrassés, puis le roi et le prince Danilo ont passé devant la compagnie d'honneur.

Le roi, les princes et princesses ont monté dans les daumonts qui les ont conduits au palais au milieu d'acclamations de la foule.

Belgrade, 20 septembre. — Aujourd'hui a eu lieu en grande pompe la consécration des insignes royaux à la cathédrale au milieu d'une foule immense, en présence des grands dignitaires, des députés, de délégations de fonctionnaires, des généraux, des corps d'officiers, etc.

Le métropolitain a officié entouré d'évêques.

A la même heure, on a célébré dans toutes les églises du pays, les vêpres et la vigile du couronnement.

La Guerre Russo-Japonaise

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

Ché-Fou, 20 septembre. — L'attaque en cours contre Port-Arthur était préparée depuis 19 jours par les Japonais, mais avec peu d'espoir de succès. Elle aurait pour principal objet la prise de Kikouanchan, Erlounghan et des forts intermédiaires. C'est du moins ce qu'affirme un Russe dont les affirmations antérieures ont été confirmées par les événements.

D'après tous les Japonais arrivés ici récemment de Dalny, leurs compatriotes reconnaissent maintenant par expérience le pouvoir de résistance de Port-Arthur aussi veulent-ils opérer lentement mais sûrement.

Shanghaï, 20 septembre. — L'attaque générale contre Port-Arthur a recommencé hier ; la flotte japonaise y participait. Deux forts importants situés à droite et à gauche de Shouizeting auraient été pris ce matin.

EN MANDCHOURIE

Kharbine, 20 septembre. — On apprend que le 17 septembre deux détachements ont opéré en nombre une reconnaissance sous la conduite des généraux Rennenkampf et Samsonnof, afin de se renseigner sur la situation occupée par l'armée japonaise à Bania-Pouza. Cette reconnaissance a permis de constater que l'ennemi était fortement retranché à Bania-Pouza et qu'un important détachement occupait la position.

Le général Rennenkampf ayant atteint vers midi la localité de Conad-Zja-Lin a repoussé les avant-postes japonais, puis occupé les hauteurs qui se trouvent sur la droite, une vive fusillade commença alors qui détermina l'ennemi à attaquer.

Rennenkampf ayant rempli sa mission avec succès s'est replié vers 2 heures du soir.

(*Fin des dépêches de nuit.*)

Courrier des Sports

LE CHAMPIONNAT DE HOLLANDE

C'est hier qu'a été couru au vélodrome d'Amsterdam le championnat de Hollande vitesse.

Les résultats ont été : 1re Meyers, 2e Stol, 3e Van Gent. Meyers a gagné facilement.

AU VÉLODROME DE MAUBEUGE

De la réunion donnée hier au vélodrome de Maubeuge, nos coureurs français sont sortis vainqueurs. La course de primes a été gagnée par Poulain. La première internationale a été gagnée par del Rosso, devant Poulain ; la deuxième par Massard. La victoire dans le match Michiels-Mazan est revenue à Mazan. Vanoni a enlevé la troisième internationale.

AMICAL CYCLE VAISOIS

Ce soir à 8 h. 1/2 au siège, réunion du conseil d'administration pour la clôture des inscriptions au banquet du 25 courant

COMMUNICATIONS DIVERSES

Anciens militaires du 22e de ligne. — Ce soir, mercredi, 21 septembre à 8 h. 1/2, assemblée extraordinaire au siège de la société.

Apport des lots, règlement des billets de tombola, ceux non rendus seront considérés comme vendus.

Dernières décisions à prendre en vue de la fête du 25 prochain.

Tous les Anciens militaires du 22e de ligne, sociétaires ou non, sont instamment priés d'assister à cette séance.

Union amicale des Sociétés de danses de la ville de Lyon. — Réunion des délégués, jeudi 22 courant, café Chabert, place des Jacobins à 8 h. 1/2 du soir.

La Moscovite. — Dimanche 25 septembre, dans les salons de la Brasserie du Parc, 69, cours Vitton, grande matinée et soirée dansante de 2 h. 1/2 à 11 h. 1/2, après la fête, réunion des sociétaires. Présence urgente.

Espérance-Club. — Assemblée au siège de la société à 8 h. 1/2 précises.

Ordre du jour : 1° renouvellement du bureau ; 2° ouverture de la saison d'hiver ; 3° cotisations ; 4° questions diverses.

Vendredi 23 septembre, réouverture des cours de dames.

Nota. — Ce soir, le cours de dames est supprimé.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEATRE. — Tournée Romain. — Tous les soirs à 8 h. 1/4, *Les Enfants du capitaine Grant*, merveilleuse mise en scène. Eclatant succès des Nino-Nina, danseurs minuscules.

NOUVEAU-THEATRE. — Demain jeudi, 1re représentation des *Cinq Sous de Lavarède*, pièce à grand spectacle en 5 actes et 21 tableaux, de M. Paul d'Ivoi.

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs immense succès de Bernadac, de Mlle Janiet, Asti, jongleur maladroit, et les sœurs Ernesto équilibristes. Tous les soirs, les Courvil, H. Lebiond, Vaunel. Sous peu, Nordini.

Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

HORLOGE. — Ce soir, débuts de Gavrochinette, de l'Eldorado de Paris

COURS DE LYON

Du 20 septembre 1904

CLOTURE A TERME

3 % Français	98 25	Banque Ottomane	599 50
Extérieure	88 55	Nord Espagne	174 ..
Italien	103 77	Saragosse	287 ..
Turc unifié	86 90	Rio-Tinto	1436 ..
Crédit Lyonnais	1165 ..	Briansk	362 ..
Métropolitain	590 ..	Thomson-Houston	749 ..

CLOTURE AU COMPTANT

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Gaz de Lyon	725 ..	Lyon fusion ancienne	449 50
Aciéries de Firminy	2520 ..	— nouvelle	454 50
Aciéries de la Marine	1339 50	Rhône-Loire 4 0/0	.. ..
Aciéries de St-Etienne	1689 ..	Andalous 1re	... ..
Forges Alais	... ..	Autriche-Hongrie 1re	445 ..
Bouhey	41 ..	— nouv. 4 0/0	... ..
Commentry-Fourchamb	... ..	Lombardes anciennes	329 50
Constructions françaises	119 ..	— nouvelles	332 75
— usines	212 ..	— — 4 0/0	... ..
Creusot	... ..	Nord Espagne 1re	... ..
Franche-Comté	320 ..	— 2e	245 ..
Franco-Russes	494 ..	— 5e	... ..
Horme	152 ..	Asturies 1re	... ..
Part Kama	866 ..	Saragosse 1re	283 50
Petite Kama	98 ..	— 5e	371 ..
Blanzy	1194 ..	Ville de Lyon	165 ..
Bérestow	... ..	Ville de Paris 71	410 ..
Loire	252 ..	de 98	419 50
Montrambert	883 ..	Communales 79	481 ..
Rive-de-Gier	28 75	Foncières 79	507 50
St-Etienne	415 ..	Communales 80	502 ..
Tritail	... ..	Foncières 85	489 ..
Cie Gén. de Navigation	5.0 ..	Communales 91	491 ..
Banque privée	446 ..	Foncières 95	495 ..
Tramw. d'Angers	... ..	Communales 99	... ..
— de Limoges	... ..	Tramw. de Lyon 4 0/0	309 ..
— de Lyon	841 ..	— 3 1/2	293 50
— Ouest-Electr.	... ..	Blanzy	505 ..
— Oran	261 ..	Loire nouv	... ..
Deux-Passages	... ..	Gaz de Lyon	300 ..
Grand-Bazar	673 ..	Eaux, éclairage	507 ..
Cordeliers	... ..	Jonage 4 0/0	506 ..
Bergougnan	1230 ..	Tresses et Lacets	... ..
Dynamite russe	103 ..	Russie Mérid	320 ..
Phonographes	205 ..	Rykovski	475 ..
Plaques Lumière	432 ..	Tritail	... ..
Anciens Etabliss. Rivat	515 ..	Barcelone Dif	260 ..
Soie de Chardonnet	2205 ..	Cacérès	130 ..
Soie Artificielle	414 ..	Segovie	... ..

COURS DE PARIS

Du 20 Septembre 1904

Préc. clôt.	TERME	Prem cours	Dern. cours
98 27	3 % français	98 27	98 15
104 ..	Italien 5 %	103 95	104 ..
88 77	Espagne 4 % Extérieure	88 72	88 42
63 07	Portugais nouveau	63 15	62 90
75 90	Russe 3 % 1891	75 90	...
86 97	Turc unifié	87 07	86 87
...	Turc 4 %	...	...
84 10	Argentin Rescision	84 ..	84 15
81 40	Brésil 4 %	81 50	81 45
76 95	Serbe 4 %	77 40	77 ..
...	Banque de France	...	...
711 ..	Crédit Foncier	713 ..	711 ..
609 ..	Comptoir National d'Escompte	609 ..	...
1164 ..	Crédit Lyonnais	1163 ..	1163 ..
1210 ..	Banque de Paris	1211 ..	1212 ..
591 ..	Banque Ottomane	592 ..	589 ..
...	Banque Autrichienne	...	...
1358 ..	Paris Lyon	1363 ..	1358 ..
...	Autrichiens	...	...
93 50	Lombards	...	...
288 ..	Saragosse	283 ..	284 ..
175 ..	Nord Espagne	175 ..	175 ..
749 ..	Thomson-Houston	747 ..	744 ..
...	Forces Motrices du Rhône	480 ..	...
590 ..	Métropolitain	591 ..	589 ..
610 ..	Dynamite Cie	609 ..	605 ..
368 ..	Briansk	367 ..	363 ..
1619 ..	Rio Tinto	1618 ..	1657 ..
...	Sosnowice	4354 ..	4358 ..
1427 ..	Suez	1435 ..	1432 ..
88 9/16	Consolidés à Londres	88 9/16	88 5/8

APRÈS BOURSE

3 0/0	98 16	De Beers	475 50	Goldfields	155 50
Tharsis	129 ..	Chartered	36 50	East Rand	204 50

CHANGES SUR PARIS

Londres L.	25 25 %	Bruxelles	100 01 %
Madrid P.	27 75	Lame L.	... %
Barcelone P.	27 90	St-Péter. R.	... %
Lisbone R.	630	New-York D.	5 18 .. 1/8
Vienne Fl.	95 06	Amsterd. Fl.	... %
Berlin Rm	80 85	Constant. Lt	88 60 %
Hongkong	2 30	Singapore	...
Shanghaï	3 26	Bombay	1 3 31/32
Japon	2 54	Calcutta	1 4 .../...

MINES D'OR

Paris, 20 septembre

De Beers ordin.	475 50	Ferreira	525 50
French Rand	70 ..	East Rand	204 ..
Robinson Gold	210 ..	Kleinfontein	88 ..
Robinson Rand	43 75	Geldenh. Estate	... ..
Chartered	35 25	Transwaal	38 75
Consol. Goldfields	155 50	Mozambique	32 ..
Langlaag. Estat.	... ..	Durban	... ..
Randfont. Estat.	74 ..	Lancaster	50 50
Sheba	... ..	Rand Mines	259 ..
Simmer	42 75	Huanchaca	92 75

BULLETIN FINANCIER

LYON

Lyon, 20 septembre.

La séance a débuté très-ferme pour finir plus lourde, sur les offres de l'arbitrage, à l'exception du *Rio-Tinto*, dont la tenue a été remarquable *suivant nos prévisions réitérées.*

La hausse du cuivre à Londres et à New-York, l'acompte de dividende que l'on croit supérieur à 1903, les rachats des vendeurs de primes débordées accentuent le mouvement de hausse du *Rio-Tinto* et des avis autorisés prévoient la continuation du mouvement.

On a coté :

3 0/0 97.275, 98.30, 98.25.

Extérieure 88.80,88.55,le change coûtait *38.*

Turc unifié 87.10, 87.05, 87.15, 86.90.

Banque ottomane 589, 590, 589.50.

Chemins espagnols mieux.

Rio-Tinto 1435, 1434, 1436, 1435, 1437, 1434.50, 1437, 1436.

Cuivre à Londres *liv. 58.5.* à New-York 12 29|32 en hausse, Amalgamated *58.87*, Anaconda *94.50*, Calumet 510 dollars.

Briansk 368, 365.

Comptant. — Actions. — Société Lyonnaise 619, Bons Panama 115, Jonage 465, Laenderbank 480, Châtillon 1 337, Cuivre 125. Rochet 2.200, Commanay 275, Algérie 168.50, Clermont-Ferrand 360. Voie Etroite 398, Villard 310, Impériale 700, Américaine 210, Partz Izieux 137.

Obligations. — Est 5 0|0 661, Dombes 445, Paris 1875, 570, Croix-Rousse 389, Doual 412.50. Fourvière 236, Traction 151, Marine 501, Foncière 429, Rosario 478.

En Banque. — Mines soutenues. — De Beers 477, Chartered 37, East Rand 204, Goldfields 157.50, Rand Mines 259,50, May 102.

Actions. — Urikany 108, Tharsis 120, Selo 496, Electron 240, Borax préf. 267, Klondike 70, North 15, Hongrouse 295, Dombrowa 490, Electrodes 380, Brevets 158. Eden 140, Hôtel Négociants 98, Porchère 30, Parts Richard 53, Textiles 178, Cycles 40.

Obligations. — Pottendorff 465, Basse-Autriche 405, Vienne 425, Chemins locaux 440.

TREBLA.

NOTA : Le chroniqueur Trebla répond à toutes demandes de renseignements. Joindre un timbre de 0.15 pour la réponse.

T.

Paris, 20 septembre.

Le marché a été mal impressionné par le resserrement de l'argent à New-York et la crainte d'une nouvelle défaite de l'armée russe ; cependant en clôture, on remonte sur les plus bas cours de la séance par suite de quelques rachats.

La Rente débute à 98,27 puis fléchit à 98,10 pour finir à 98,15. Les fonds étrangers sont généralement plus lourds,à l'exception du Serbe qui est ferme et avance de 15 centimes à 77,10.

Continuation de fermeté du Rio-Tinto qui obtient une nouvelle plus-value de 5 fr. à 1,432 sur la hausse du cuivre et des valeurs cuprifères à Londres et en Amérique.

Le Métropolitain est moins bien tenu et baisse de 10 francs à 580 sur le recul de la date d'inauguration de la nouvelle ligne et l'augmentation probable du capital social.

Les mines d'or, après un début ferme, ont finalement été entraînées par les tendances générales du marché.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico

Résultats de la trente et unième semaine d'exploitation de l'exercice en cours :

Recettes :	
Du 30 juillet au 5 août 1904	31.209 »
Du 1er janvier au 30 juillet 1904	1.421.647 20
Total au 5 août	1.452.856 20
Recettes de la période correspondante de l'exercice 1903	942.903 20
Augmentation en 1904	509.953 »

Madrid à Cacérès et au Portugal

Cacérès, du 1er janvier au 9 septembre 1904	3.282.110 32
Du 1er janv. au 9 sept. 1903	3.267.613 58
Différence en 1904	+14.496 74
Ouest d'Espagne, du 1er janvier au 9 septembre 1904	1.930.596 91
Du 1er janv. au 9 sept. 1903	1.993.790 36
Différence en 1904	—63.183 45

Maison Bernot frères, société en commandite par actions, Ch. Bernot et Cie

L'Assemblée générale ordinaire annuelle a eu lieu au Siège social, 160, rue Lafayette, le 31 août.

Des rapports de la Gérance et du Conseil, il résulte que le programme tracé l'an dernier pour la création de quatre nouveaux chantiers a été pleinement réalisé.

Malgré un hiver exceptionnellement défavorable, le chiffre d'affaires de l'exercice 1903-1904 s'est élevé à 14.075.903 fr. 15 en augmentation de 2.238.716 fr. sur l'exercice 1902-1903 et les bénéfices à 349.860 fr. 15, au lieu de 303.819 fr. 30, chiffre auquel ils s'étaient élevés pour l'exercice précédent.

En Passant...

Le charmant volume de notre collaborateur Léon Borde obtient un vrai succès auprès des amateurs d'œuvres jolies et simples.

Ce petit livre, vêtu de rose, plaît surtout par sa philosophie souriante, mélancolique parfois, amère jamais.

Nos lecteurs peuvent se procurer *En Passant...* dans nos bureaux, au prix de deux francs. On peut également se le procurer par correspondance.

Demander le **Rappel Républicain** *dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux.*

Le Gérant : CLAUDIUS LAMURE.

Imp. A. GENESTE, 71, rue Molière, Lyon

DIRECTION 2, rue de Vauban, 2

TOUT-LYON ANNUAIRE

des Salons et Villégiatures de LYON — Villefranche, Vienne — Bourgoin, Roanne

EN VENTE : A l'Agence Fournier 14, rue Confort, 14 — Chez les Principaux Libraires — 5 fr.

Adresses à la Ville et à la Campagne, Jours de Réceptions des Gens du Monde : Noblesse, Magistrature, Armée, Haut Commerce — 1904

TRÉSOR DES CHEVEUX

PÉTROLE HAHN

ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR

Souverain contre toutes les Affections du Cuir Chevelu

DIPLÔME D'HONNEUR A L'EXPOSITION

Certificat d'innocuité et d'ininflammabilité décerné par la Faculté des Sciences.

EN VENTE PARTOUT. FLACONS : 2f50 et 4 fr. — GROS : F. VIBERT, 47, Avenue des Ponts, LYON.

TRAITEMENT VÉGÉTAL BARRAJA SANS COPAHU NI MERCURE

Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES

SYPHILIS, ÉCOULEMENTS, CYSTITE, INFLAMMATION de la VESSIE et du CANAL, PERTES BLANCHES, PERTES SEMINALES, INCONTINENCE D'URINE chez les enfants et les vieillards, DÉBILITÉ DES ORGANES, etc., etc.

Seul approuvé et recommandé par la SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE FRANCE et la SOCIÉTÉ NATIONALE D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

Ecrire ou s'adresser PHARMACIE BARRAJA LYON : 115, cours Lafayette, 115

N.-B. — *Il sera répondu par retour du courrier à toute lettre affranchie et à toute demande de renseignements.*

40 ANS DE SUCCÈS

EMPLATRE BARBERON

L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la résine cuite de sapin de Norvège, est d'une efficacité parfaite, tout en ne provoquant aucune irritation, ne forme aucune gonfle, n'engendre pas la fièvre et n'exige aucun pansement. Il permet de sortir, de travailler et de ne rien changer à ses habitudes, s'emploie en toutes saisons. Il est très efficace contre la paralysie, la goutte, les rhumatismes, maladie de foie, coups, foulures, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes. L'appliquer : 1° SUR L'ENDROIT MALADE : Pour paralysies, goutte, rhumatismes, points de côté, maladie du foie et tous les points douloureux. — SUR LA POITRINE : Pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes, catarrhes. — SUR LE VENTRE : Pour diarrhées, dérangements de corps et coliques. — SUR LE CREUX DE L'ESTOMAC : Pour maux d'estomac, mauvaises digestions, dyspepsie.

SUIVANT LA GRANDEUR DES EMPLATRES LEURS PRIX SONT DE : 1 fr., 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50

Des emplâtres de 0 fr. 60 sont préparés spécialement pour enfants contre la Coqueluche, Toux de rougeole, Rhumes, Vers et Diarrhée de leur âge.

Exiger la marque le COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais.

Gros et détail : PHARMACIE BARBERON, place Boivin, 9, à SAINT-ETIENNE (Loire).

ENVOI FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE CONTRE TIMBRES ET MANDAT - VENTE TOUTES LES PHARMACIES

S. P. A. 52, rue de la République, LYON, Publicité sous toutes ses formes

Sté DE PUBLICITÉ Artistique et Commerciale

ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL : LYON — 52, Rue de la République, 52 — LYON

ATELIERS D'AFFICHAGE ET ENTREPOTS : Rue des Templiers, 4

Téléphone interurbain : 8-91

AFFICHEUR DES SPECTACLES ET CONCERTS

CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE

CONCESSIONS EXCLUSIVES :

A LYON : Kiosques à Journaux. Urinoirs lumineux. Urinoirs adossés ou Vespasiennes pourvues d'écrans métalliques. Colonnes de Jonage. Tour métallique de Fourvières. Chalets de nécessité.

A LYON : Publicité du Nouveau-Théâtre (ex-Eldorado), (seul programme officiel et rideau annonces, enseignes extérieures). — du Casino-Kursaal (seul programme officiel, rideau-annonces, hall, publicité intérieure). — de la Scala-Bouffes (seul programme officiel, rideau-annonces, publicité intérieure).

ANNONCES ET RÉCLAMES dans tous les journaux du monde

AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER

Distribution d'Imprimés — HOMMES-SANDWICHS — VOITURES-RÉCLAME

PRIX MODÉRÉS

LOTERIE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES (Nord)

DEUX GROS LOTS 150.000f & 10.000f

Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100f

117 lots faisant 180.000 fr. tous payables EN ARGENT

Prix du billet : UN fr.

TIRAGE 15 DÉCEMBRE 1904. On trouve des billets dans à domicile s'adr. Sté de Publicité Artistique Comle, 52, r. République. Joind. au mont. du mandat ou aff. à 0.15 p. 6 billets pr réponse.

ALBERTINY & Cie Pâtes Alimentaires EXTRA

Pour Vendre vos LIVRES D'ÉTUDES Adressez-vous à la Librairie UNIVERSELLE Théophile GORAUS Quai de l'Hôpital, 67 LYON

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ à LYON Gde-Rue de Monplaisir, 166 Près la Place de Monplaisir (à proximité de 2 stations de Tramways) COMPRENANT MAISON D'HABITATION de construction récente Avec JARDIN de 300 mètres environ PRIX AVANTAGEUX S'adresser à Me DERESSY, Notaire à Lyon Place de la République, 44

PHOTOGRAPHES Développement, retouche, tirage sur tous papiers, agrandissement photo-collographie, travaux p. amateurs, groupe pour Sociétés à des prix exceptionnels. Rissoan, 250, cours Lafayette, Lyon.

ABONNEMENTS SANS FRAIS dans tous les Journaux du Monde S. P. A. 52, Rue de la République, LYON

A LOUER 52, rue de la République A L'ENTRESOL Local pouvant servir de Bureau ou siège à petite Société

S'adresser pour tous renseignements à la S. P. A., 52, rue République, Lyon.

LE GUIDE très complet et illustré du Voyageur et du Touriste EN BEAUJOLAIS Villefranche-Tarare — Villefranche-Monsols Lozanne-Paray-le-Monial Par E. BERLOT-FRANCDOUAIRE Prix : 1 franc 50. — 1 francs 75 par la poste En vente à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, dans toutes les librairies et chez l'auteur, 65, cours Vitton, Lyon.

Moscato Spumante d'Origine ASTI-MOUSSEUX Michel PÉRONA, Chambéry

DIJON MARQUE RECOMMANDÉE DIJON

Cassis ROYER-HUTIN — Apéritif ROYER-HUTIN — Absinthe ROYER-HUTIN — Prunelle ROYER-HUTIN — Guignolet ROYER-HUTIN

Liqueurs supérieures de toutes sortes VINS DE BOURGOGNE

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

LYON — 4, rue Stella, 4 — LYON

Rhône et départements limitrophes	Trois mois : 5 fr. ;	Six mois : 10 fr. ;	Un an : 20 fr.
Autres départements	— 6 fr. ;	— 12 fr. ;	— 24 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (1) _____

demeurant à _____

déclare souscrire un abonnement de (2) _____ au Rappel Républicain et m'engage à verser la somme de _____ à l'Administration du journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.

Mon abonnement partira du (3) _____ SIGNATURE

A _____ le _____ 190

(1) Nom, prénoms et adresse.
(2) Un an, six mois, trois mois.
(3) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 21 Septembre — 4 —

LES NUITS ROUGES

PAR

Jules MARY

PREMIÈRE PARTIE

L'Armée des Misérables

Là, aux abords de Farney et sur la Suir, le pays changeait d'aspect. L'horizon était fermé par des forêts de hêtres et de chênes qui dessinaient une ligne noire uniforme, nettement découpée, sur l'azur d'un ciel sans nuage. Entre la forêt et le Galtée, la campagne était divisée à l'infini par des bouquets de bois, des prairies d'un vert tendre, des champs ensemencés d'orge, d'avoine et de pommes de terre. Des troupeaux paissaient à l'abandon, gardés seulement par des chiens au poil noir hérissé. Des poneys gambadaient en liberté... Et partout, dans ce paysage riant, presque sous chaque arbre, au milieu de tous les champs, s'élevait la cabane d'un tenancier avec sa toiture d'herbes, ses murs de boue tapissée de lière et sa grange ouverte.

Le château de Donesdale était à quelques mille seulement du village. Deux heures après avoir quitté ses parents, Robert Traynor était arrivé.

Le compte Harry Donesdale était un des plus riches propriétaires de l'Irlande. Jusqu'à quarante ans, il avait mené grand train à Londres et à Paris. Puis, tout à coup, après une disparition de six mois, pendant lesquels on put le croire mort, il reparut dans le monde, ayant au bras une actrice d'origine italienne, Héléna Leoni, splendidement belle, et qu'il venait d'enlever à l'Opéra pour en faire sa femme. Ce mariage donnait à jaser ; mais comme la réputation d'Héléna était sans tache et ne laissait pas de prise à la calomnie, comme la jeune mariée était d'une excellente famille de Naples, on finit par excuser ce qu'on appela longtemps la folie du comte et par n'y plus penser.

Harry Donesdale aimait sa femme, et les premières années du mariage ne comptèrent que des journées de bonheur. Craignant qu'Héléna ne voulût reparaître au théâtre, où elle n'avait jamais trouvé qu'un public enthousiaste, le comte avait quitté Paris et s'était installé à Londres. Il y resta quatre ans. Que se passa-t-il dans le ménage ? En ces quatre ans, Harry Donesdale eut deux duels dont les causes restèrent inconnues et tua deux hommes. Puis, brusquement, il alla s'enfermer avec Héléna dans son château de Donesdale, en Irlande. Il y vivait retiré depuis quatre ans, ne s'occupant plus que de ses chevaux et de ses chiens, chassant six jours par semaine.

Et de fait il avait les plus belles meutes et les écuries les plus renommées d'Angleterre. Aucuns chiens à renards n'égalaient les siens pour la finesse du nez, la vitesse de la course, la combinaison de la force et de la beauté, de la patience avec le courage : échine courte, poitrine large, jambes droites et pieds compacts. Le plus vieux sang de fox-hound se trouvait dans le chenil du comte à Donesdale. Les meutes célèbres du duc de Beaufort, de lord Fitz William, du marquis de Claveland, ne venaient qu'après la sienne. La meute de Harry comptait cent couples de chiens ; son écurie, cinquante chevaux de race ; chevaux et chiens coûtaient par an cinq ou six mille livres sterling d'entretien. La moitié de ses fox-hounds valaient deux cents guinées pièces. Quand la saison le permettait, Harry faisait une battue tous les jours de la semaine ; après Noël, les jours devenant plus longs, il avait souvent deux meutes en campagne. Sa force herculéenne éloignait de lui toute fatigue. Il chassait, quelque temps qu'il fît.

Un jour, par une effroyable tempête, il franchit près de soixante milles en huit heures, contre le vent, sur la bruyère de Tipperary. D'une taille moyenne, les épaules larges, trapu, les jambes arquées, les yeux vifs, le nez droit, les traits énergiques et durs, toujours habillés de la veste de chasse à pans retroussés, de la culotte de peau, chaussé de bottes molles et coiffé de la casquette ronde, le comte Harry était bien, dans toute sa perfection, le descendant de cette race de fox-hunters passionnés dont les exploits sont célèbres en Angleterre, en Irlande et en Ecosse.

Durs aux fermiers, cruel même souvent, le comte ne prenait pas garde aux sourdes révoltes qu'il allumait et dont les rumeurs, assourdies par un dernier reste de crainte, n'avaient pas encore franchi la grille de son château. Les plaintes des paysans s'étaient heurtées contre son avarice et sa rigidité inflexibles. Quelques menaces l'atteignirent au milieu de la sécurité où il vivait, mais il était follement brave et ne s'en soucia point. Du reste il avait pour coutume de renvoyer toute préoccupation d'affaires à l'agent qui dirigeait son immense domaine et vivait près de lui au château. Et de nouvelles exactions plus dures prouvaient aux paysans que leurs plaintes restaient vaines, que les menaces ne faisaient qu'augmenter l'irritation du maître.

Quand Robert Traynor fut devant la grille, il s'arrêta et attendit. Les paysans fermiers du comte n'avaient pas le droit de pénétrer dans la cour. Un valet d'écurie qui rentrait lui demanda ce qu'il voulait. Il dit qu'il désirait voir M. Warner.

Le valet fit prévenir l'agent, dont les bureaux occupaient un petit pavillon contigu à l'une des ailes du château.

Une heure se passa.

Robert s'était assis sur une pierre, le visage tourné vers la façade du château. Son regard errait de fenêtre en fenêtre avec une obstination étrange. Mais il y avait maintenant une lueur dans ses yeux. Son front s'était éclairci, ses traits s'étaient animés, et sous sa veste étroite, qui serrait sa taille robuste et dégagée, son cœur battait avec violence.

Un domestique vint le chercher et le conduisit aux bureaux de Warner.

L'agent était un petit homme sec et maigre, blond avec les yeux bleus, à la mine futée.

Il était assis à son bureau quand le jeune homme entra et ne se dérangea point.

— Ah ! c'est vous, Robert Traynor ! dit-il ; qu'est-ce que vous voulez, mon garçon ?

— Vous entretenir cinq minutes, Votre Honneur.

— Venez-vous payer vos loyers ? ceux de votre père ? Etes-vous envoyés par les fermiers de Farney pour solder leurs comptes ?

— Non, Votre Honneur. Je ne viens pas payer mes loyers, ni ceux de mon père, ni ceux des fermiers de Farney. Je viens pour autre chose.

— Parlez...

— Je viens prier Votre Honneur de nous accorder du temps et de diminuer nos charges.

— Alors, il était bien inutile de vous déranger, mon pauvre garçon.

— Pourquoi ?

— Ce n'est pas la première fois que pareilles demandes nous sont faites, et le comte les a toujours accueillies de la même façon. Lui transmettre la vôtre, c'est peine perdue. L'accueil serait le même.

— Jamais les paysans de Farney n'ont été plus misérables. Votre Honneur, qui est dans le pays depuis longtemps, le sait aussi bien que moi.

— Ils ont été menacés d'expulsion à plusieurs reprises, et ils ont fini par payer.

— Cela est vrai, Votre Honneur, mais cette fois ils ne payeront pas. L'année dernière, l'année précédente ont été mauvaises, et il n'y a pas, dans toutes les fermes, un farthing d'économie.

— C'est un malheur, Robert Traynor, c'est un grand malheur. Je n'y puis rien.

— Ne refusez pas de m'entendre, Votre Honneur. Ce n'est pas pour moi que je prie, ni pour les jeunes gens qui ont mon âge et ma force...

— Vous êtes fier, Traynor, vous ne baissez pas volontiers la tête, c'est connu...

— Je vous prie pour les vieilles femmes et pour les vieux que vous allez frapper, que vous allez jeter hors de chez eux et qui, n'ayant pas la force d'émigrer en Amérique — ils n'arriveraient pas au terme du voyage — seront réduits à mourir de froid et de faim en tendant les mains vers le château. Je prie pour eux, non pour moi.

— Et vos parents sont du nombre, Robert Traynor. Ce que vous faites est d'un bon fils. Je comprends votre inquiétude, et si je pouvais vous secourir je le ferais volontiers. Je me suis employé deux ou trois fois auprès du comte pour les paysans de Farney, j'ai réussi ; mais aujourd'hui je connais la volonté impérieuse de Sa Seigneurie ; toutes mes tentatives seraient perdues. Vous n'avez donc à faire qu'une chose, Traynor.

— Laquelle ?

— Payez...

Robert haussa les épaules, et sa voix très douce jusqu'à ce moment, changea tout à coup et devint presque rude.

— Les fermiers ne payeront pas.

L'agent se leva de son bureau, frappé de cette réponse où il sentait une menace.

Il répliqua pourtant :

— S'ils ne payent pas, nous les chasserons de leurs fermes, nous prendrons leurs bestiaux, nous les vendrons à la foire de Tipperary, et le prix couvrira les loyers.

— Les fermiers de Farney ne payeront pas : ils ne se laisseront pas chasser ; ils s'opposeront à ce qu'on prenne leurs troupeaux, et vous ne pourrez pas vendre le bétail à la foire de Tipperary.

Il y eut un moment de silence entre les deux hommes. Warner fronçait le sourcil et cherchait à lire sur le visage du jeune homme le sens de cette menace. Il connaissait Traynor, et il était sûr que ces dernières paroles avaient été longuement réfléchies. D'autre part, il savait combien les habitants du district étaient énergiques braves et résolus.

A suivre.